

COMPTE RENDU DE LA VINGT-CINQUIEME SESSION DU COMITE ITIE

L'AN DEUX MIL VINGT-ET-UN ET LE VINGT-HUIT DU MOIS DE JUIN

S'est tenue à l'Hôtel Mont-Fabé de Yaoundé, la vingt-cinquième session du Comité ITIE Cameroun. Présidée par le Vice-Président du Comité, le Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, Gabriel DODO NDOKE, elle a vu la participation des membres des trois Collèges composant ledit Comité, les Collaborateurs de l'Unité de Gestion Administrative Provisoire du Secrétariat Permanent ainsi que le Représentant du Cabinet BDO Tunisie Consulting, l'Administrateur Indépendant, M. Karim LOURIMI. Les Points focaux des Administrations ont aussi pris part à cette session.

La liste complète de tous les participants est jointe en annexe.

L'ordre du Jour a porté sur les points suivants :

- Examen, en vue d'adoption, de la version pré-finale du Rapport ITIE 2018
- Divers.

Le Coordonnateur de l'Unité de Gestion Administrative Provisoire (UGAP), Richard FEGUE EKANI, tenait la plume au cours de cette session, en qualité de Rapporteur de séance.

À l'entame des travaux, le Vice-Président du Comité a souhaité la bienvenue aux membres du Comité et à ceux du Secrétariat Permanent ainsi qu'au représentant du Cabinet BDO Tunisie Consulting. Il a par la suite proposé que l'ordre du jour soit amendé pour ne comporter qu'un seul point à savoir : la présentation de la version pré-finale du Rapport ITIE 2018 du Cameroun en vue de son adoption.

Aucune objection à cette proposition n'ayant été enregistrée, la parole a été donnée à M. Karim LOURIMI pour sa présentation.

En prenant la parole, le Représentant du **Cabinet BDO-Tunisie Consulting** a remercié le Vice-Président du Comité et commencé la présentation des articulations du projet de Rapport ITIE 2018 du Cameroun.

Au terme de la présentation, une **séance d'échanges et de questions-réponses** s'en est suivie pour des éclairages et autres précisions. Des observations de forme et de fond ont été soulevées notamment des erreurs de report de chiffres qui ont, par la suite, été rajustées et corrigées sur certains tableaux.

Par ailleurs, afin d'apporter des clarifications sur un constat soulevé dans la version pré-finale du Rapport ITIE 2018, le Représentant de **GAZ DU CAMEROUN, du Collège des Entreprises**, a pris la parole pour expliquer qu'une Conciliation est en cours entre Gaz du Cameroun et l'Etat, suite à la prise de participation de l'Etat dans la concession en question en 2017.

L'Administrateur Indépendant a souligné le contexte de deux sociétés, dont il a pris le soin de télécharger les Conventions sur un site spécial dédié à la publication des contrats en ligne, à savoir **Camiron et Géovie**. Relativement aux contributions à affecter au Fonds de Développement et qui ne sont pas liées à l'entrée en production de l'Entreprise, dans le cadre de la convention de **CAMIRON**, le Vice-Président du Comité a précisé que les montants des contributions dont il a été question dans la version pré-finale du Rapport ITIE 2018, n'ont en réalité pas été collectés en raison de l'indisponibilité du décret d'application prévoyant la mise en œuvre de cette collecte et la répartition des Fonds y relatifs. Il a indiqué qu'il produirait une lettre d'affirmation sur cette question.

S'agissant de la lettre d'affirmation sollicitée par l'Administrateur Indépendant pour expliquer les situations de **GEOMIC** et de **CAMIRON**, le Vice-Président du Comité a signifié que les éléments attendus seront appréhés par ses services techniques et mis à la disposition de l'Administrateur Indépendant, avant la présentation au public dudit Rapport le lendemain.

Le Représentant de **PWYP, du Collège de la Société Civile**, a soumis une doléance pour commenter les soldes des revenus et autres éléments de production, avant la Conciliation pour pouvoir retracer les évolutions au fil des années. L'Administrateur Indépendant a renvoyé cette doléance aux états financiers des structures concernées par ces paiements qui y sont détaillés.

La Représentante de l'Entreprise **ADDAX, du Collège des Entreprises extractives**, a manifesté la volonté de déclarer, pour l'avenir, ses paiements dans le cadre de l'impact environnemental et souligné savoir comment cela sera pris en compte dans les prochains Rapports ITIE. L'Administrateur Indépendant a précisé que cela entre effectivement dans le champ de la Norme ITIE 2018. A cet effet, que cela sera effectivement pris en considération selon le type de traitement accordé à ces Fonds (provisions, compte séquestre, compte bancaire, etc.) Il a ajouté qu'un atelier de formation sera organisé dans le cadre de la conciliation 2019.

Le Représentant de l'Union des Journalistes du Cameroun (UJC), du Collège de la Société Civile, a souhaité que les sociétés extractives, dans le cadre de la transparence souhaitée, fassent montre de responsabilité dans leurs engagements et dans leurs paiements, notamment les paiements à titre social.

Au terme des échanges, le Comité a décidé d'adopter le projet de Rapport pré-final ITIE 2018 du Cameroun et précisé que sa présentation, au public, sera prévue pour le lendemain mardi 29 juin 2021.

Le Vice-Président du Comité a présenté les remerciements du Gouvernement du Cameroun non seulement à l'endroit du Cabinet BDO, pour la qualité du travail fourni dans les délais étroitement impartis pour la production du Rapport ITIE 2018 du Cameroun, mais aussi à l'ensemble du Personnel ainsi qu'aux membres du Comité, aux Points Focaux et personnels de l'Unité de Gestion Administrative Provisoire du Secrétariat Permanent.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 16 heures 50 minutes.

Le Rapporteur de séance
et Coordinateur de l'UGAP
Richard FEQUE EKANI

Pour le Président du Comité,
Le Vice-Président du Comité



Dada Adèle Gabriel

N° _____ /MIN/ITIE/UGAP

Yaoundé, le 28 Juin 2021

RELEVÉ DE RÉSOLUTION ET DE RECOMMANDATION

Le Comité ITIE-Cameroun, réuni en sa 25^e session du 28 juin 2021 à l'Hôtel Mont-Fébé de Yaoundé,

APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE de la version pré-finale du Rapport ITIE pour l'exercice 2018 en vue de son adoption finale,

DÉCIDE, à l'unanimité, d'adopter le Rapport ITIE 2018 du Cameroun et **RECOMMANDE** de le publier le 29 juin 2021, dans le cadre d'un atelier de restitution publique.

Pour le Président du Comité,
Le Vice-Président,



Dodo Ndeh Gabriel

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Progrès

MINISTÈRE DES FINANCES

COMITE ITIE

Unité de Gestion Administrative Provisoire
B. P. 11863 Yaoundé

CAMEROON
EITI
CAMEROUN

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Prosperity

MINISTRY OF FINANCE

EITI FOLLOW-UP COMMITTEE

Provisional Administrative
Management Unit

N° _____/MIN/ITIE/USAP

Yaoundé, le 28 juin 2021

**RELEVÉ DES RÉSOLUTIONS/RECOMMANDATIONS
DE LA VINGT-CINQUIÈME SESSION DU COMITE ITIE
DU 28 JUIN 2021**

Le Comité ITIE Cameroun, réuni le 28 juin 2021 à l'Hôtel Mont-Fébé de Yaoundé,

Après avoir pris connaissance de la version pré-finale du Rapport ITIE 2018 en vue de l'adoption du Rapport ITIE 2018 final,

DECIDE à l'unanimité d'adopter le Rapport ITIE 2018 du Cameroun et,

RECOMMANDE de le publier le 29 juin 2021 dans le cadre d'un atelier de restitution publique.

Le Coordonnateur DSAP



Le Vice-Président du Comité



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Progrès

MINISTRE DES FINANCES

COMITE ITIE

Unité de Gestion Administrative Provisoire
S.P. 1188 Yaoundé



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF FINANCE

EITI FOLLOW-UP COMMITTEE

Provisional Administrative
Management Unit

N° _____/MIN/ITIE/UGAP

Yaoundé, le 29 Juin 2021

COMPTE RENDU

DE LA VINGT-SIXIEME SESSION DU COMITE ITIE

(SESSION SPECIALE DEDIEE A LA PRESENTATION AU PUBLIC DU RAPPORT ITIE 2018)
29 Juin 2021

L'AN DEUX MIL VINGT-ET-UN ET LE VINGT-NEUF DU MOIS DE JUIN

Est tenu à l'Hôtel Mori-Fébé de Yaoundé, la vingt-sixième session du Comité ITIE Cameroun. Présidée par le Vice-Président du Comité, le Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, par ailleurs Vice-Président du Comité ITIE, Monsieur Gabriel DODO NDOKE, cette session s'est déroulée sous la forme d'un atelier de présentation au public du Rapport ITIE 2018.

Des membres du Gouvernement ont pris part à cet important atelier, à savoir : le Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé du Contrôle Supérieur de l'Etat, Madame MBAH ACHA née FOMINDAM Rose NDIARI, Monsieur FUH Calistus GENTRY, Secrétaire d'Etat auprès du MINMOT, Monsieur CHINMOU OUMAROU, Secrétaire Général du Ministère des Relations Extérieures et du Représentant des Services du Premier Ministre, Monsieur Amant EMNI.

Bien plus, il y a lieu de relever l'impressionnant déploiement des membres du Comité ITIE, des points focaux du Secrétariat Fournisseur, des Partenaires Techniques et Financiers, des Organisations de la Société Civile, des Entreprises du secteur extractif en dehors de celles faisant partie du Comité ITIE, des médias ainsi que de tous les collaborateurs de l'Unité de Gestion Administrative Provisoire...

L'atelier a débuté par la présentation de l'Administrateur Indépendant, Monsieur Karim LOURMI du Cabinet BOD-Tonlé qui, a entretenu le public sur le contenu du Rapport ITIE 2018 et dégagé les points saillants dudit document. A titre de rappel, le Rapport ITIE 2018 fait le suivi de la mise en œuvre des Exigences 2 à 6 de la Norme ITIE 2016, par le Cameroun. Au cours de la période sous revue, le pays a enregistré des revenus importants générés par le secteur

extractif, pour plus de 763 milliards de FCFA et ceux repris dans le Budget de l'État l'ont été pour plus de 566 milliards de FCFA (contre 441,57 milliards en 2017). Par rapport à l'année 2017, la contribution du secteur extractif est en hausse, en 2018. Au-delà du pite du pétrole sur les marchés mondiaux, une telle hausse s'explique dans le secteur pétrolier par les réformes mises en place par les pouvoirs publics à travers le Code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques, le Code pétrolier, les engagements pris par le pays en matière de limitation des interventions directes de la SNH.

La présentation du Cabinet BDO-Tunisie Consulting a été suivie d'une série d'échanges avec le public afin de contribuer à l'éveil citoyen sur la gouvernance du secteur extractif au Cameroun.

L'atelier s'est poursuivi à travers une série d'allocutions. M^r NJOH MANGA BELL Henri, Président de Transparency International-Cameroun et porte-parole des Organisations de la Société Civile, a axé son intervention autour des efforts à consentir pour plus d'engagement sur les chantiers prioritaires de la Norme ITIE tels que : la publication des contrats et licences, la transparence des bénéficiaires effectifs ainsi que la déclaration par projet. Il a souhaité un renforcement des capacités axé sur un plan de travail budgétisé et des ressources matérielles à la hauteur des enjeux et défis du processus ITIE au Cameroun. L'intervention de Monsieur Luc BITHA BI KANA, de l'entreprise « Gaz du Cameroun », représentant le Boule-Collège des Entreprises des secteurs pétrolier, du transport pétrolier et gazier a porté sur la contribution active du secteur du Gaz dans le développement socio-économique du Cameroun, avec pour l'année 2018, une contribution au Budget de l'État de plus 565 milliards FCFA, contre 441,57 milliards en 2017. Il a salué l'impact significatif des investissements sur le développement social à travers les contributions directes et indirectes des entreprises du secteur extractif.

Prenant la parole à son tour, le Vice-Président du Comité, M. Gabriel DODO NDOCKE, s'est dit satisfait et heureux de la tenue de cet important atelier placé sous le thème : « Fin de la suspension temporaire de l'ITIE : toutes les conditions sont réunies ». Il a annoncé, à leur suite, les mesures fortes qu'entend prendre le Cameroun dans le cadre du renforcement de la gouvernance interne du Comité. Il a salué la coopération entre le Cameroun et les instances internationales de l'initiative notamment avec la Très Honorable Helen CLARK, Présidente du Conseil d'Administration ITIE.

Il a rappelé qu'après avoir été les principales leçons de la suspension temporaire de notre pays de l'ITIE, liées entre autres, au contexte de Covid-19 et à des ajustements en interne propres au Comité ITIE, le Cameroun s'apprête à tourner cette page de son histoire. Notre pays, a-t-il souligné, reste déterminé à regarder vers l'avenir en faisant le choix de promouvoir la transparence pour renforcer les politiques publiques, le climat des affaires et la bonne gouvernance du secteur extractif camerounais. C'est pourquoi, dès l'annonce de la suspension

temporaire de l'ITIE, le Gouvernement, a pris un train de mesures pour que cela n'arrive plus jamais. Au-delà de la publication du Rapport 2018, le Cameroun entend produire, son Rapport ITIE 2019, avant la fin du mois d'octobre 2021. Deux Rapports ITIE en une seule année, c'est un pari audacieux, et c'est une grande première pour notre pays.

Partant du Rapport ITIE en lui-même, le Ministre DODO NDOCKE note que c'est un moment fort dans la vie de tout le pays qui est doté d'importantes ressources extractives. Au-delà de la nécessité de se conformer aux Exigences de la Norme ITIE, l'atelier est surtout un moment de reddition des comptes vis-à-vis des citoyens, en leur remettant les clés d'appréciation de l'état de la gouvernance des secteurs pétrolier, gazier, des mines et des carrières au titre d'un exercice fiscal donné. C'est un impératif auquel tient particulièrement le Président de la République, Chef de l'État, S.E.M. Paul BIA, qui a prescrite l'adhésion de notre pays à l'Initiative en 2005, et qui, dans son discours du 10 septembre 2019, soulignait encore que la Communauté nationale : « ... espère voir notre pays poursuivre résolument sa marche vers le progrès, grâce à une réflexion féconde sur les voies et moyens de créer les conditions d'une exploitation optimale des ressources naturelles (...) ».

Le Vice-Président du Comité a réitéré la détermination de l'État du Cameroun à mettre en œuvre la divulgation des bénéficiaires effectifs des contrats extractifs, la question de la transition énergétique, en les alignant aux priorités du Gouvernement consignées dans la Stratégie Nationale de Développement pour la période 2020-2030 et des autres documents cadres de référence des politiques publiques. Il a souligné que c'est également du Comité ITIE-Cameroun de rassurer quant à la préparation de la 3^e Validation du Cameroun qui débute le 1^{er} avril 2023. Il a achevé son propos en remerciant tous les acteurs qui ont contribué à la production de ce Rapport, condition sine qua non de la levée de la suspension du Cameroun de l'ITIE, prononcée par le Conseil d'Administration de l'ITIE en avril 2021.

Pour rappel, le Cameroun a été suspendu de manière temporaire de l'ITIE pour défaut de production et de publication du Rapport ITIE 2018. Notre pays avait jusqu'au 31 mars 2021 pour produire ce document, sous peine de suspension. La lettre transmise au Gouvernement du Cameroun précisait que si d'ici à la fin du mois de décembre 2021, ledit document n'était pas produit, le Cameroun serait radié de l'ITIE. Face à cette situation, le Ministre des Finances, Président du Comité ITIE, avait organisé des sessions spéciales depuis le 05 avril 2021, à l'effet de dégager les conséquences de cette suspension et d'examiner les mesures nécessaires pour sa levée. Le Comité ITIE avait alors désigné le Représentant de la CONAC au sein du Comité ITIE, dans le cadre d'une Unité de Gestion Administrative Provisoire, pour coordonner les activités de cette structure et produire ledit document dans les délais. Au terme de la production de ce document rendu public le 29 juin 2021 dans les délais prescrits par le Conseil d'Administration de l'ITIE, il reste donc attendu la notification, par la même Instance, de la levée de la suspension du Cameroun.

L'atelier qui a commencé à 11h30, s'est achevé à 19h30, par une photo de famille et des interviews du Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, aux hommes et femmes de médias.

Après cet Atelier, le Cameroun va entamer toutes les diligences pour obtenir la modification de la durée de la suspension temporaire de l'ITE.

Le Coordonnateur de l'UGAP

A handwritten signature in blue ink is written over a red circular stamp. The signature is slanted and appears to read "Richard F. [unclear]". The stamp contains some illegible text.

Le Président de Séance

A handwritten signature in green ink is written over a red circular stamp. The signature is slanted and appears to read "Dede Nkoko Gabriel". The stamp contains some illegible text.

COMITE ITE

EITI FOLLOW-UP COMMITTEE

Unité de Gestion Administrative Provisoire
B. P. 11853 Yaoundé

Provisional Administrative
Management Unit

N° _____ /MIN/ITE/UGAP

Yaoundé, le 18 juillet 2021

COMPTE RENDU DE LA VINGT-SEPTIEME SESSION DU COMITE ITE DU 12 JUILLET 2021

L'AN DEUX MIL VINGT-ET-UN ET LE DOUZE DU MOIS DE JUILLET

Il est tenu à l'Hôtel Mont-Fabé de Yaoundé, la vingt-septième session du Comité ITE Cameroun. Dans l'attente de l'arrivée du Vice-Président du Comité, elle a été ouverte par le **Représentant des Services du Premier Ministre** à 14h42 mn. Celui-ci a rappelé qu'il s'agissait d'une session non élégit aux points focaux suite à la publication du Rapport ITE 2018 par le Cameroun. Il a félicité, au nom du Président du Comité, toutes les parties prenantes qui ont rendu cette publication possible dans les délais pris permettant ainsi au Cameroun. Il a indiqué que l'objectif de la session est de situer les membres du Comité sur les diligences faites dans l'intéresson en vue d'obtenir la notification, par les instances internationales de l'Initiative, la levée de suspension temporaire et fixer le cap du Comité pour la période qui suivra cette levée.

Ont pris part à cette session, outre les membres du Comité mais aussi les personnes conviées *ex-qualité* (Direction Générale du Budget/MNF, etc.), les personnels de l'Unité de Gestion Administrative Provisoire, dont la liste est jointe en annexe.

Le **Coordonnateur de l'Unité de Gestion Administrative Provisoire (UGAP)**, Richard FEGUE EKANG, tenait la plume en sa qualité de Secrétaire de séance.

Le **Représentant des Services du Premier Ministre**, après avoir fait constater l'absence du quorum, a rappelé que le **Ministre des Mines de l'Industrie et du Développement Technologique**, Vice-Président du Comité, Monsieur Gabriel DODO NDOKE viendra poursuivre les travaux, après en avoir reçu le quitus de les démissionner. Il a, par la suite, invité le **Coordonnateur de l'Unité de Gestion Administrative Provisoire** à présenter le projet d'ordre du jour.

L'ordre du jour initial a porté sur les 06 points ci-dessous :

- 1- Salvo de la mise en œuvre des résolutions des trois dernières sessions ;
- 2- Examen et adoption du montant de dépenses accompagnant le Plan de Travail ajusté de l'exercice 2021 ;

- 3- Point d'information sur l'état d'avancement de la saisine des Instances Internationales de l'ITIE au sujet de la notification de la levée de la suspension temporaire du Cameroun;
- 4- Examen de la prolongation du mandat de l'Unité de Gestion Administrative Provisoire;
- 5- Echanges autour des Termes de Référence de la révision du décret N°2018/0026/PM du 17 Juillet 2018 portant création, organisation et fonctionnement du Comité ITIE;
- 6- Divers.

Aucune objection à cet projet n'ayant été enregistrée, les travaux ont pu débiter.

I. DU SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES RÉSOLUTIONS DES TROIS DERNIÈRES SESSIONS

En prenant la parole, le Coordonnateur de l'UGAP a relevé qu'au cours des trois dernières sessions du Comité ITIE, seize (16) Résolutions/Recommandations ont été prises dont 11 réalisées et 05 en cours. S'agissant des Résolutions/Recommandations notées « en cours », on retiendra qu'à date, les Termes de Référence de la révision du Décret portant création du Comité ITIE seront examinés ce jour, le projet de Rapport Annuel d'Avancement 2020 sera adopté au cours de la prochaine session du Comité; le Représentant de la Direction Générale du Budget/Ministère des Finances fera une présentation pour orienter le Comité dans le cadre de la préparation prochaine de son budget.

Tout en saluant l'UGAP pour le travail accompli, le **Président de séance**, a pris acte du niveau de mise en œuvre des résolutions et recommandations présenté et souhaité que les résolutions soient désormais assorties de délais d'exécution.

II. EXAMEN ET ADOPTION DU MEMOIRE DE DEPENSES ACCOMPAGNANT LE PLAN DE TRAVAIL AJUSTE DE L'EXERCICE 2021

Le Coordonnateur de l'UGAP a souligné, dans sa présentation, que le mémoire de dépenses a été présenté selon l'approche programme en suivant la nomenclature en vigueur (activités, tâches, nature de la dépense, articles, paragraphes, libellés, montant). Il a indiqué que pour cette année, les dépenses du Comité vont être en augmentation par rapport à l'exercice précédent, à raison, sans être exhaustif de :

- la levée de la suspension temporaire de notre pays de l'Initiative;
- la nécessité de contractualiser les personnels permanents en service au Secrétariat Permanent et du paiement des rappels des avances de salaires dus auxdits personnels;
- la production des versions physiques des Rapports ITIE 2015 et 2016 ainsi que de 2017, 2018 qui font de la mobilisation actuelle des ressources en régularisation...

Sur ces entretiens, le Ministre des Mines de l'Industrie et du Développement Technologique, Vice-Président du Comité, M. Gabriel DODO NDOKE a fait son entrée dans la salle et le Représentant des Services du Premier Ministre lui a transmis la présidence de la séance.

Dans le cadre de la première série des échanges, le Représentant du GRADEC, du Collège de la Société Civile, a observé que le projet présenté ce jour était déséquilibré et faisait la part belle au fonctionnement du Comité au détriment des autres axes. La Représentante de la Chambre de Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat (Collège des Entreprises) a relevé, au regard des estimations chiffrées qu'il faudrait lui reprocher du montant de la dotation annuelle du Ministère des Finances au Comité ITIE.

Le Président de l'ONG AGRN (Collège de la Société Civile) a rappelé que, dans le cadre du Plan Mensuel adopté par le Comité en novembre 2020, en plus de la dotation MINFI, le Comité avait été informé qu'en raison de la COVID-19, le Secrétariat International ITIE avait des sources de financement que les pays de mise en œuvre pouvaient solliciter.

Le Représentant du MINFI, a rappelé le contexte de forte contrainte financière qui traverse le pays et émis le vœu que certaines activités du mémoire de dépenses soient réduites ou incorporées dans d'autres du Mémoire de dépenses.

Le Président de séance, Vice-Président du Comité, a salué la présence du Représentant de la Direction Générale du Budget du Ministère des Finances dont la présence a été sollicitée par le Comité au cours des prochaines sessions. Il vaudra apporter des éclairages sur l'ancrage de l'instance dans les différents programmes du MINFI en vue de la préparation du budget de prochain exercice, par le Secrétariat Permanent.

Dans le cadre de la deuxième série d'échanges, le Représentant de la Conférence Episcopale Nationale du Cameroun, du Collège de la Société Civile, a suggéré qu'une note explicative plus détaillée soit produite pour expliciter l'augmentation des dépenses. Par ailleurs, il a indiqué qu'il serait judicieux de produire les versions numériques simplifiées du Rapport ITIE 2018 et 2019 comme le prévoit la Norme ITIE. Par ailleurs, il serait souhaitable de ne pas imprimer les exemplaires physiques des Rapports ITIE 2018 et 2019.

Le Représentant du GICAM, du Collège des Entreprises Extractives, a souhaité qu'il soit clairement mentionné le montant alloué pour l'étude d'impact, celui affecté à l'élaboration des Termes de Référence et celui des honoraires du Consultant qui sera recruté à cet effet. Il s'est interrogé sur la faisabilité de ce projet en 2021.

Le Président de séance, Vice-Président du Comité a instruit que les paiements des arriérés dus à l'Administrateur Indépendant (SDC-Tunisie) pour l'élaboration des Rapports ITIE 2018 et 2019 soient inclus dans le présent mémoire de dépenses.

Ce point s'est achevé par l'adoption du mémoire de dépenses, sous réserve de la prise en compte des contributions faites par les membres du Comité.

IL POINT D'INFORMATION SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DE LA SAISINE DES INSTANCES INTERNATIONALES DE L'ITIE AU SUJET DE LA NOTIFICATION DE LA LEVEE DE LA SUSPENSION TEMPORAIRE DU CAMEROUN

Le Coordonnateur de l'UGAP a indiqué que dès le lendemain de la publication du Rapport ITIE 2018, les instances internationales de l'Initiative ont été saisies par correspondance

signés du Vice-Président du Comité ITIE. Par ailleurs, au cours des échanges que le Coordonnateur de l'UGAP a eu avec le Représentant-pays au Conseil d'Administration, il a été révélé que la levée de la suspension n'est pas immédiate ; une procédure sera entamée et le Conseil d'Administration siégera pour examiner la demande de levée de la suspension. Cette levée pourra intervenir soit à la fin du mois de juillet ou en début du mois d'août au regard du fait que le mois de Juillet est, généralement, un mois de Congé en Norvège. Une notification sera faite dans ce sens et diffusée dans les Circulaires du Secrétariat International aux Groupes Multipartites Nationaux et publiée aussi dans le site Internet de l'ITIE.

Par ailleurs, une résolution a été prise dans l'optique de gratifier les membres du Comité ITIE de médailles, pour leur disponibilité et dévouement ayant permis de lever la suspension temporaire de l'ITIE. Sur ce point, le Vice-Président du Comité a dit qu'il s'entretiendra avec le Président du Comité dans ce sens.

IV. DE LA PROLONGATION DU MANDAT DE L'UNITE DE GESTION ADMINISTRATIVE PROVISOIRE

Le Président de Séance a rappelé que l'UGAP a une mission dédiée à la crise que traverse notre pays depuis la suspension temporaire de l'initiative. Les membres ont félicité le Coordonnateur de l'UGAP et ses équipes pour les résultats obtenus en très peu de temps. Afin de poursuivre dans la même dynamique, après échanges entre les membres du Comité des différents Collèges, une résolution a été prise visant à prolonger, par décision du MNFI, le mandat de l'UGAP jusqu'à la publication du Rapport ITIE 2019 en fin octobre 2021.

Le Secrétariat Permanent reste en fonction et dédié à l'Administration en attendant le Certificat de reprise de service de Madame le Secrétaire Permanent et la notification de la fin du mandat de l'UGAP.

V. ECHANGES AUTOUR DU PROJET DES TERMES DE REFERENCE DE LA REVISION DU DECRET N°2018/022/PM DU 17 JUILLET 2018 PORTANT CREATION, ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU COMITE ITIE

Le Coordonnateur de l'UGAP a présenté le projet des termes de références de ladite révision proposé à l'adoption des membres du Comité, en rappelant :

- le contexte et la justification ;
- le rappel des innovations du décret en vigueur ;
- les objectifs poursuivis par la révision ;
- la méthodologie utilisée ;
- les principales suggestions à prendre en compte ;
- les enjeux et les défis de ladite révision ;
- les décisions attendues du Comité.

Il a précisé qu'il s'agit d'une retouche pour tenir compte des évolutions de la Norme ITIE 2019 et des évolutions institutionnelles en cours et surtout, intégrer les dispositions liées à la vacance et à l'interim face aux vides juridiques constatés au moment de la notification d'indisponibilité de Madame le Secrétaire Permanent.

Dans le cadre de la série d'échanges sur ledit projet, la parole a été donnée au Représentant de la Conférence Episcopale Nationale du Cameroun (Collège de la Société Civile) qui a pris le soin de rappeler un ancien consensus trouvé autour de la répartition, non certaine des quotas, au sein du Comité. Il a révélé qu'il avait été discuté et admis le principe de 45% pour le Collège des Administrateurs, 30% pour les Entreprises et 25% pour la Société Civile.

Le Président de séance, Vice-Président du Comité, a expliqué que la présente révision vise à éviter les conflits d'intérêt en faisant une claire répartition des missions entre le Comité et celle du Secrétariat Permanent, tout en indiquant clairement les cas exceptionnels de mise en place des groupes Ad hoc.

A l'issue des échanges, le Comité a convenu que les représentants des différents Collèges seront sollicités et priés d'envoyer leurs contributions ainsi que celles de leurs pairs du Collège Ad hoc, sous huitaine.

Le Président de séance (MINMIDT) a indiqué qu'une équipe restreinte sera chargée de la relecture dudit projet quant aux points de clarifications afin que, dans les brefs délais, les amendements audit projet de décret accompagnés de l'exposé des motifs soient portés à la signature du Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

Les Termes de Référence de ladite révision ont été adoptés et la mission a été confiée au Coordonnateur de l'UGAP de préparer la mouture de révision à soumettre à examen, après la prise en compte, par mail et sous huitaine, des propositions des différents Collèges.

V. DIVERS.

Le Représentant de l'Association Culturelle Islamique du Cameroun, du Collège de la Société Civile, a attiré l'attention des membres du Comité sur la date de la prochaine session du Comité projetée pour le 19 juillet 2021 et qui pourrait être un jour férié (Nte de la Tabaski).

Après échanges, les membres du Comité ont convenu de reporter la prochaine session du Comité ITIE, au mercredi 21 juillet 2021 à 14 heures.

Puis aucun sujet n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée à 17h21 min.

Le Coordonnateur UGAP

Le Président de Séance

COMITE ITE

Unité de Gestion Administrative Provisoire
B. P. 17000 Yaoundé

ETI FOLLOW-UP COMMITTEE

Provisional Administrative
Management Unit

N° MIN/MTIE/UGAP

Yaoundé, le 16 juillet 2021

**RELEVÉ DES RÉSOLUTIONS/RECOMMANDATIONS
DE LA VINGT-SEPTIÈME SESSION DU COMITE ITE
DU 12 JUILLET 2021**

Le Comité ITE Cameroun réuni le 12 juillet 2021 à l'hôtel Mont Fée de Yaoundé,

Après avoir délibéré, le Comité décide de :

1. prendre acte du niveau de mise en œuvre des résolutions et recommandations présentés ;
2. prescrire d'assurer la mise en œuvre des résolutions du Comité, d'un délai d'exécution ;
3. adopter le mémoire de dépenses, sous réserve de la prise en compte des contributions des membres ;
4. prolonger le mandat de l'UGAP jusqu'à la publication du Rapport ITE 20-19 ;
5. envisager de proposer de médailles les membres de l'ITE ;
6. adopter les Termes de référence de la révision du décret N°2018/006/PM DU 17 Juillet 2018 portant création, organisation et fonctionnement du Comité ITE ;
7. convenir de reporter, pour le mercredi 21 juillet 2021 à 14 h, la session initialement prévue le lundi 19 juillet.

Le Comité recommande :

1. A L'UGAP :

- I. saisir par mail les différents Collèges au sein du Comité pour recueillir leurs contributions et celles de leurs pairs en dehors du Comité, au sujet des TORs de la révision du décret N°2018/006/PM du 17 Juillet 2018 portant création, organisation et fonctionnement du Comité ITE, sous huitaine ;
- II. s'entendre avec le Représentant de la DGBMNF pour l'orientation du Comité dans le cadre de la préparation de son prochain budget et convenir d'une ligne budgétaire ITE au sein du Ministère des Finances.

Le Coordonnateur UGAP

Le Vice-Président du Comité

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Progrès

MINISTRE DES FINANCES

COMITE ITIE

Unité de Gestion Administrative Provinciale
B. P : 11.060 Yaoundé

CAMEROON
EITI
CAMEROUN

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Progress

MINISTRY OF FINANCE

EITI FOLLOW-UP COMMITTEE

Provincial Administrative
Management Unit

N° _____/MIN/ITIE/CUGAP

Yaoundé, le 21 juillet 2021

COMPTE RENDU DE LA VINGT-HUITIEME SESSION DU COMITE ITIE TENUE LE 21 JUILLET 2021 A L'HOTEL MONT-FEBE

L'AN DEUX MIL VINGT-ET-UN ET LE VINGT-ET-UN DU MOIS DE JUILLET

Est tenue à partir de 15 heures, à l'Hôtel Mont-Fébé de Yaoundé, la vingt-huitième session du Comité ITIE. Présidée par l'un des Représentants de l'Assemblée Nationale au Comité ITIE, l'Honorable Petrus MBEDE, en raison de l'empêchement de dernière minute du Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, Vice-Président du Comité ITIE, M. Gabriel DOGO NDOKE.

Présient part à cette session, outre les membres du Comité, certains points focaux du Secrétariat Permanent, des personnes consultées ex-qualité (Direction Générale de Budget/MINFI, etc.) et le personnel permanent de l'Unité de Gestion Administrative Provinciale (UGAP) et son Coordonnateur.

La liste des présences est jointe en annexe.

M. Richard FEGUE EKANI, Coordonnateur de l'UGAP, tenait la plume à cette session qui a débuté à 15h 56 mn.

L'ordre du jour a porté sur les points suivants :

- 1- Examen et adoption du compte rendu de la session du 12 juillet 2021
- 2- Examen et adoption du projet de Rapport Annuel d'Avancement 2020
- 3- Point sur le lancement de la collecte des données du rapport ITIE 2019
- 4- Examen et adoption de l'approche et du plan d'intégration du Cameroun
- 5- Divers.

La synthèse des travaux est présentée dans les paragraphes ci-dessous.

Après les civilités d'usage, le **Président de séance** a souligné que ladite session était initialement prévue pour se tenir le 19 juillet 2021 et qu'elle a été reportée, en raison du fait, lié à la célébration de la fête de la Tabarki. Il a rappelé que le but de ladite session visait à s'inscrire dans la poursuite des engagements pris par les autorités camerounaises auprès du Conseil

d'Administration de l'Initiative. Il a eue l'occasion pour remercier le **représentant de la Direction Générale du Budget**, invité par le Vice-Président du Comité, pour orienter le Comité dans son arminge au budget programme et son ancrage institutionnel dans les politiques publiques.

I- EXAMEN ET ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA SESSION DU 12 JUILLET 2021

Suite à quelques contributions relatives au document présenté, le compte rendu de la session du 12 juillet 2021, a été adopté à l'unanimité par le Comité. Les membres ont rappelé à l'UGAP de faire des efforts pour mettre les documents à la disposition des membres dans des délais raisonnables.

II- EXAMEN ET ADOPTION DU PROJET DE RAPPORT ANNUEL D'AVANCEMENT 2020

Le Responsable de la Communication a présenté ledit projet en rappelant d'entière que l'avant-projet dudit rapport avait déjà été examiné le 14 juin 2021 par le Comité. L'en lendemain, dans l'ensemble que, nonobstant le contexte difficile lié au COVID-19 et ses dysfonctionnements du Secrétariat Permanent, le Comité a réalisé son objectif de « finaliser la préparation de la 2^e Validation » et ce, malgré un taux d'implémentation d'activités contenues dans ses deux plans de travail de ladite période, de l'ordre de 40%.

Il ressort de la présentation que l'Unité de Gestion Administrative Provinciale n'a enregistré aucune contribution provenant des membres des différents Collèges élargis initiés par la mise en œuvre de l'Initiative.

Dans le cadre des échanges autour dudit projet de Rapport Annuel d'Avancement 2020, **le Représentant de l'UJC, du Collège de la société civile**, a formulé des contributions portant sur l'ajout de légendes autour des photos, la reformulation de certains titres du document jugés trop longs, l'incorporation des numéros de pages dans la table des matières qui doit être placée en fin de document, l'ajout d'une légende pour les couleurs employées dans les tableaux, etc.

Le Représentant du CRADEC, du Collège de la société civile a souhaité que le ou les résultats des différentes activités soient mieux affilés, notamment celui de la réforme du compte unique du Trésor imputé par le Ministère des Finances.

Pour clore ce point, le Rapport Annuel d'Avancement 2020 a été adopté par le Comité, sous réserve de la prise en compte des contributions des membres en ligne et séance tenante.

III-LANCEMENT DE LA COLLECTE DES DONNEES DU RAPPORT ITIE 2019

Ce point a été présenté par le **Responsable de la Gestion des données**. Au terme de celle-ci, **le représentant de l'Eglise Catholique (Collège de la société civile)** a exprimé son inquiétude quant au retard qu'accument certaines parties prenantes dans la transmission de leurs données, étant entendu que ce sont les données de l'exercice 2019 qui sont sollicitées et qu'elles devraient déjà être disponibles. Il a été rejoint sur ce point par d'autres membres du Comité notamment, **le Représentant de l'Union des Journalistes du Cameroun**.

Pour achever sur ce point, le Comité a recommandé que des lettres de sance soient adressées le plus tôt possible aux entités représentées.

IV- EXAMEN ET ADOPTION DE L'APPROCHE AINSI QUE DU PLAN D'INTEGRATION DU CAMEROUN

Le projet détaillant l'approche et le plan d'intégration des systèmes d'information au Cameroun a été présenté par le **Responsable de la Gestion des données**.

Dans le cadre des échanges, le **Représentant de l'Eglise Catholique (Collège de la Société civile)** s'est interrogé sur la faisabilité, à terme, de l'intégration telle que formulée. Par ailleurs, il s'est interrogé sur les destinataires des activités de renforcement de capacités contenues dans ledit projet.

Le **Représentant du CRADEC (Collège de la société civile)** a proposé de mentionner les avancées de la Loi portant Code de transparence et de bonne gouvernance des finances publiques de juillet 2018 et, d'intégrer la nécessité de faire le plaidoyer pour les textes d'application de ladite loi.

Le **Représentant de PCOUP (Collège de la société civile)** a indiqué qu'il fallait, avant toute chose, faire un état des lieux de l'intégration au Cameroun, pour ensuite proposer les grandes orientations afin de combler les lacunes observées. Ainsi, le document présentant l'approche et le plan d'intégration du Cameroun a été adopté par le Comité, sous réserve de la prise en compte des contributions formulées par les membres, séance tenante.

V- Divers

La rubrique des divers a été marqué par les points suivants :

- **La communication du Représentant de la Direction Générale du Budget/MINF** : celui-ci a fait une brève présentation sur la thématique liée au Budget-programme ; il est ressorti que, malgré le caractère particulier du Comité ITE dans l'architecture des programmes du MINF, la présentation de son budget doit obéir à la commercialité du Budget-programme ; au regard des contraintes de temps et de l'importance du sujet, le Comité a convenu de renvoyer ladite présentation pour la prochaine session ;
- **la poursuite du mandat de l'UGAP, le Mémoire de dépenses de ses activités et la désignation à titre provisoire d'un Comptable pour les activités liées à son fonctionnement** : à ce sujet, le **Coordonnateur de l'UGAP** a informé le Comité que le **Ministre des Finances, Président du Comité**, a donné son accord pour la prolongation du mandat de l'UGAP jusqu'à la publication du Rapport ITE 2019 dont la date butoir est fixée au 31 octobre 2021 ; par ailleurs, l'effectivité de cette mesure prendrait fin avec la cessation des activités de l'UGAP fixées au 15 novembre 2021 tel que cela a été présenté dans la correspondance adressée par le **Vice-Président au Président du Comité**, lequel était assortie d'un mémoire de dépenses et de la désignation d'un Comptable provisoire, l'Attaché financier M. TCHAMENI FOTSOU, du Cabinet du MINDEL/MINF, qui sera chargé

des diligences financières et du suivi de la contractualisation du Cabinet BDO-Tunisie Consulting

- la diversification des ressources du Comité ; le Représentant de AGRH a suggéré qu'une réflexion soit menée autour de la diversification des ressources du Comité afin de ne plus être dépendant, en totalité, des subventions données par le MNFI (des exemples des Comités ITIE d'autres pays qui ont réussi, ont été cités ;
- la prise en charge, par le Comité, des frais de déplacement et de séjour des membres du Comité établis en dehors de la ville de Yaoundé, principalement du Maire d'Mabato de la Région du Sud-Ouest ; le Coordonnateur de l'UGAP a indiqué que des mesures sont en train d'être prises dans ce sens ; il a été décidé, dans le but de régler définitivement cette problématique, qu'un statut des membres de Comité soit préparé en vue de son adoption par le Comité au cours d'une prochaine session ; il a été rappelé que le régime des indemnités de participation aux sessions est régi par le décret du Premier Ministre y relatif.

Pas aucun sujet traitant à l'ordre du jour, la séance a été levée à 18 heures avec un rappel de la tenue de la prochaine session pour le lundi 26 juillet 2021.

Le Coordonnateur UGAP



Pour le Vice-Président du Comité
Et par Délégation



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Progrès

MINISTRE DES FINANCES

COMITE ITE

Unité de Gestion Administrative Prévisionnelle
B. P. : 11.863 Yaoundé

CAMEROON
EITI
CAMEROON

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Prosperity

MINISTRY OF FINANCE

EITI FOLLOW-UP COMMITTEE

Provisional Administrative
Management Unit

N° _____/MINFIN/CGADAP

Yaoundé, le 24 Juillet 2021

RELEVÉ DES RÉSOLUTIONS/RECOMMANDATIONS DE LA VINGT-ET HUITIÈME SESSION DU COMITÉ ITE

Le Comité ITE Cameroun, réuni le 21 juillet 2021, à l'Hôtel Mar Félé de Yaoundé,

Après avoir délibéré, décide de :

1. adopter le compte rendu de la session du 12 juillet 2021 ;
2. adopter le Rapport Annuel d'Avancement 2020, sous réserve de la prise en compte des contributions des membres formées en ligne ou séance tenante ;
3. adopter l'approche et le plan d'intégration du Cameroun, sous réserve de la prise en compte des contributions des membres formées en ligne ou séance tenante ;
4. renvoyer la présentation de l'exposé du Représentant de la DGS-MINF1 à la prochaine session ;
5. prendre acte de la signature par le Président du Comité de la prolongation des activités de l'UGAP jusqu'à la publication du Rapport ITE 2019, prévue le 31 Octobre 2021 soit le 15 novembre 2021 ;
6. envisager une réflexion sur la diversification des sources de financement du Comité, non censurées pour le pays.

Recommande à :

L'UGAP de :

1. mettre les documents de travail des sessions à la disposition des membres dans des délais raisonnables ;
2. préparer des lettres de relance aux unités déclarantes rétroactives ;
3. préparer un projet de Statut de membre de Comité en vue de son adoption au cours d'une prochaine session, afin de mieux adresser la question de la prise en charge du transport et de l'hébergement des membres du Comité établis en dehors de la ville de Yaoundé.

Le Coordonnateur UGAP



Signature and official stamp of the UGAP Coordinator.

Pour le Vice-Président du Comité
Et par Délégué



Signature and official stamp of the Vice-Chairman of the Committee.



COMPTE RENDU

DE LA VINGT-NEUVIEME SESSION DU COMITE ITE TENUE
LE 26 JUILLET 2021 A L'HOTEL MONT-FEBE DE YAOUNDE

L'AN DEUX MIL VINGT-ET-UN ET LE VINGT-SIX DU MOIS DE JUILLET

S'est tenue à partir de 15 heures 25 minutes, à l'Hôtel Mont-Fébé, la vingt-neuvième session du Comité ITE, sous la présidence du **Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, Vice-Président du Comité**, Monsieur Gabriel DOGO MOÏSE.

Y ont pris part, outre des membres du Comité, certains Points focaux du Secrétariat Permanent, les personnels réunis dans le cadre de l'Unité de Gestion Administrative Provisoire (UGAP) ainsi que son Coordonnateur, quelques invités dont un expert de la Direction Générale du Budget (MNF). Il s'agissait de la dernière session du mois, non élargie à tous les points focaux du Secrétariat Permanent.

La liste des présences est jointe en annexe.

Après constatation de l'absence du quorum, le projet d'ordre du jour a été rappelé par le Coordonnateur de l'Unité de Gestion Administrative Provisoire, ainsi qu'il suit.

1. Examen et adoption du projet de compte rendu de la session du Comité du 21 juillet 2021;
2. Examen et adoption du projet de plan de mise en œuvre des recommandations de la deuxième validation du Cameroun ;
3. Point d'information sur le rapport d'étape de l'Unité de Gestion Administrative Provisoire (UGAP);
4. Divers.

Après les civilités d'usage, le Président de séance a rappelé que la présente session s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la normalisation de la situation du Cameroun vis-à-vis des instances internationales de l'ITE basées à Oslo en Norvège, et dans l'attente de la décision du Conseil d'Administration portant sur la levée de la suspension temporaire.

Le Représentant de l'Action for Governance over Natural Resources (AGNR), du Collège de la Société Civile, a sollicité que soit inscrit à l'ordre du jour l'examen d'une résolution qui avait été prise il y a une dizaine d'années et qui suggérait la création de Bureaux Régionaux du Comité

ITE en vue de rapprocher l'initiative des populations à la base. Cette motion a été retenue et le point a été inscrit pour examen et discussion dans les divers.

Le Coordonnateur de l'Unité de Gestion Administrative Provisoire (UGAP), Monsieur Richard FEGUE EKANE, tenait la plume de cette session en sa qualité de Rapporteur de Séance. La synthèse des travaux est présentée dans les paragraphes ci-dessous.

I- EXAMEN ET ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA SESSION DU 21 JUILLET 2021

Le Représentant de la Conférence Episcopale Nationale du Cameroun, du Collège de la Société Civile, a souhaité qu'il soit clairement mentionné dans le compte rendu de la session du 21 juillet 2021, l'adoption du document d'approche et du plan d'intégration du Cameroun en point 4.

Le Représentant du Conseil des Eglises Protestantes du Cameroun, du Collège de la Société Civile, a également rappelé que les discussions sur le positionnement politique et financier du Comité au sein des programmes du MINFI, n'ont pas été retranscrites.

Résolution a été prise que cet exposé soit présenté pendant les divers.

Pour se remercier du fil des discussions, le Président de séance a sollicité du Coordonnateur de l'UGAP, un résumé de la dernière session. Au terme de ce résumé, en se référant au cas des Maires d'DABATO et de BETARE-OYA, le Coordonnateur de l'UGAP est revenu sur la question de la prise en charge des membres du Comité résidant en dehors de Yaoundé et qui, se déplacent pour la capitale politique pour les sessions.

Le Représentant de l'Association Culturelle Islamique du Cameroun, du Collège de la Société Civile, a ajouté à cet effet qu'il était important de ne pas oublier que, parmi ces personnes, certaines peuvent bénéficier des Ordres de Mission de l'entité qu'elles représentent et qu'il faudrait éviter le double emploi.

Décision a été prise que le Secrétariat Permanent formule des propositions concrètes pour régler des cas de remboursement des frais de transport et d'hébergement de ceux des membres du Comité qui résident en dehors de Yaoundé.

Ce point s'est achevé par l'adoption du compte rendu de la session du 21 juillet 2021, avec résumé de l'intégration des contributions des membres du Comité.

II- EXAMEN ET ADOPTION DU PROJET DE PLAN DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DE LA DEUXIEME VALIDATION DU CAMEROUN

Le plan de mise en œuvre des recommandations de la deuxième validation du Cameroun a été présenté par le Responsable de la Gestion des Données au sein de l'Unité de Gestion Administrative Provisoire (UGAP).

De cette présentation du plan sous-forme de matrice, il ressort que conformément aux exigences de la Norme et les mesures correctives y relatives, le plan propose 64 activités classées en 11 grands groupes, à savoir :

- i. Protocoles de la Société civile et des Entreprises ;
- ii. Plan de travail de la Société civile ;
- iii. Plan de travail ajusté du Comité ;
- iv. Documents de gouvernance interne du Comité ;
- v. Rapports ITIE ;
- vi. Différentes feuilles de route (propriété effective, divulgation des contrats) ;
- vii. Politique d'intégration ITIE du Cameroun ;
- viii. Suivi des réformes (mécanisme d'application des Codes minier, pétrolier, de Transparence financière, etc.) ;
- ix. Communication du Comité et des différents Collèges.
- x. Etude d'impact de la mise en œuvre de l'ITIE ; et
- xi. Suivi-évaluation de la mise en œuvre du Plan de mise en œuvre des mesures correctives.

Les discussions qui ont suivi ont porté sur la terminologie dans l'architecture de la matrice (activités, actions, axes, piliers, etc.) et conduit à la recommandation à l'UGAP, pour plus de cohérence, de réorganiser la matrice en précédant la colonne « Mesures correctives » par « Exigences ».

Aux environs de 16 heures 30 minutes, compte tenu des contraintes de son agenda, le **Ministre des Mines, Vice-Président du Comité** s'est excusé auprès des membres du Comité et a pris congé. Il a confié les travaux au **Sénateur ESSOMBA TCHOUNGUI Eke Victor** qui, poursuivant les débats, a passé la parole à l'expert de la DGBRINF.

L'expert de la **Direction Générale du Budget**, en sa qualité d'invité aux travaux du Comité, a précisé que la colonne « Indicateur » devrait être renommée car, l'indicateur suppose la prise en compte d'un critère mesurable. Il propose d'employer le terme « livrable » à la place.

Le **Représentant de PCQNP, du Collège de la Société Civile**, a fait remarquer que la majorité des activités sont centralisées par le Secrétariat Permanent, laissant ainsi peu de marge aux Collèges présents dans le Comité et qu'il ne voyait pas non plus celles, des actions, qui sont effectuées des autorités et institutions concernées.

Le **Représentant de l'UJC, du Collège de la Société Civile**, a demandé la parole pour exprimer son inquiétude quant à la densité des activités prescrites par le plan en rapport avec les délais impartis.

Le **Coordinateur de l'UGAP** a précisé, à la suite de ces commentaires, que la densité n'était pas un problème parce que les activités sont réparties sur 62 exercices. S'agissant de la répartition des acteurs, il a précisé que c'est le Comité et son Secrétariat Permanent qui porte toutes les activités et peut, au moment opportun, déléguer des activités aux Collèges concernés. Quant à la présentation de la colonne « Indicateur », il a précisé qu'il fallait garder « Indicateur et Livrables » car il y a certaines activités qui ne sauraient se faire uniquement sous l'appellation « Indicateur ». Bien plus, il a fait remarquer que toutes les observations de forme seront prises en considération dans le document final qui sera soumis au Comité.

Le **Président de séance** a poursuivi en demandant que le Secrétariat Permanent ait toute la marge de manœuvre nécessaire pour déployer ce plan de mise en œuvre des mesures correctives. Ce d'autant plus que la période actuelle est transitoire et qu'il faudrait mettre en place un Secrétariat Permanent doté en personnel et en moyens pour mettre en œuvre ce plan.

Le **Représentant du Conseil des Eglises Protestantes du Cameroun, du Collège de la Société Civile**, a également rappelé qu'on ne saurait ouvrir une « ligne industrie extractive » dans la TOFE, en raison du principe de l'unicité de caisse dans les finances publiques au Cameroun.

Le **Représentant du Centre Régional Africain pour le Développement Endogène et Communautaire, du Collège de la Société Civile**, a suggéré qu'une Task Force soit mise en place pour porter le lobbying sur les réformes qui ne dépendent pas du Comité (Code minier, Code pétrolier, Code de transparence, etc.)

Le **Représentant de Transparency International, du Collège de la Société Civile**, a été interrogé sur la nécessité d'une Task-force lorsqu'au sein du Comité, il y a des Représentants de toutes les Administrations concernées par lesdites réformes.

A la suite de ces commentaires destinés pour l'essentiel à améliorer la cohérence et la compréhension du document, le Comité l'a adopté à l'unanimité sous réserve de la prise en compte des contributions formulées par ses membres.

II- POINT D'INFORMATION SUR LE RAPPORT D'ETAPE DE L'UNITE DE GESTION ADMINISTRATIVE PROVISOIRE

Le **Coordonnateur de l'UGAP**, a sollicité du Comité le report de cette présentation et a ajouté que le mandat de l'UGAP a été prolongé en temps par le Président du Comité. Il a proposé que ledit rapport d'étape soit présenté ultérieurement.

La demande de report du **Coordonnateur de l'UGAP** a été approuvée par le Comité.

IV- DIVERS

La rubrique des divers a été marquée par les points suivants :

➔ **Arçage politique et institutionnel de l'ITIE au Cameroun** : Prenant le parole sur ce point, le **Président de séance** a indiqué qu'il est souhaitable que l'ITIE renforce sa place au niveau national. Le **Représentant du Conseil des Eglises Protestantes du Cameroun, du Collège de la Société Civile**, a articulé son exposé autour de trois points: positionnement politique de l'ITIE au Cameroun, positionnement de l'ITIE au sein des programmes gérés par le MINFI et, enfin mesures suggérées de court terme, à l'effet de résoudre les contraintes rencontrées par le Comité ITIE dans son fonctionnement.

Au nombre de ces mesures, il a suggéré que le Comité :

- pourrait saisir le MINFI et lui demander la création d'un Sous-Programme intitulé « la gestion budgétaire de l'ITIE » rattaché au sein du « Programme support 271 » actuellement géré par le SGRMINFI et qui a l'avantage d'être transversal et prend en charge les

subventions de différentes structures rattachées au MINFI ainsi que la dette et les engagements internationaux du Cameroun. A titre d'exemple, le CENADI bénéficie d'un Sous-Programme du Programme-support qui lui confère une certaine autonomie financière.

- pourrait envisager, dans le cadre de la révision du Décret du 11 Juillet 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la mise en œuvre de l'ITE au Cameroun, d'être érigé en « Commission Nationale ITE » bénéficiant d'une personnalité juridique et d'une autonomie financière. Ainsi une ligne budgétaire sera créée au sein du MINFI dédiée à l'ITE.

Le Président de séance a clos ce point en indiquant que dans le cadre de la révision prochaine du décret, un certain nombre de propositions présentées ce jour pourraient être envisagées.

✦ **Accompagnement du Comité par la DGB/MINFI dans le cadre de la préparation du Budget du Comité:** compte tenu des impératifs de temps et de l'importance du sujet, résolution a été prise de renvoyer la présentation de l'expert de la DGB/MINFI à une prochaine session du Comité.

✦ **Réflexion autour d'une ouverture des Bureaux Régionaux de l'ITE en dehors de Yaoundé :** le Représentant de l'AGNR, du Collège de la Société Civile, a rappelé brièvement une ancienne résolution envisageant la création des Bureaux Régionaux de l'ITE afin de rapprocher le Comité des populations impactées par les industries extractives. Il est également question, pour le Comité, dans ce cadre, de vulgariser l'initiative auprès des populations. Pour cela, il a proposé d'envisager de tenir des sessions du Comité hors de la ville de Yaoundé, notamment à l'Est, au Sud-Ouest ou dans le Sud.


Le Président de séance a trouvé les idées soulevées par le Représentant d'AGNR intéressantes, soulignant il l'a exhorté à la patience.

✦ **Officialisation de la levée de la suspension temporaire de l'ITE :** le Coordonnateur de l'UGAP a rappelé sur ce point que le Cameroun est dans l'attente de l'officialisation de la levée de sa suspension de l'initiative. Les derniers échanges avec le Responsable-pays au sein du **Secrétariat International**, Monsieur Nassim Bennani (issait supposer que l'officialisation et la notification devraient être faites dans les jours suivants la session du Comité en cours.

✦ Par ailleurs, le Coordonnateur de l'UGAP a également rappelé que la collecte des données en vue de la conciliation 2019 est toujours en cours.

Plus aucun sujet n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance a été levée à 17 heures 30 minutes.

Le Coordonnateur de l'UGAP

A circular red stamp of the UGAP (Union Générale des Associations de Producteurs) is partially visible on the left. To its right is a handwritten signature in blue ink.

Pour le Ministre des Finances
Le Vice-Président du Comité ITE

A circular red stamp of the ITE Committee is partially visible on the left. To its right is a handwritten signature in red ink.

N° MIN/FT/DSGAP/PE/CA

Yaoundé, le

13 07 2021

RELEVÉ DES RÉSOLUTIONS/RECOMMANDATIONS DE LA VINGT-NEUVIÈME SESSION DU COMITÉ ITIE

Le Comité ITIE Cameroun, réuni le 26 juillet 2021, à l'Hôtel Mont-Fébé de Yaoundé,

Après avoir délibéré, DECIDE de :

1. adopter le compte rendu de la session du 21 juillet 2021, sous réserve de la prise en compte des contributions formulées par les membres du Comité au cours de la présente session ;
2. inscrire la présentation de l'ancrage et du positionnement institutionnel de l'ITIE au divers ;
3. adopter le plan de mise en œuvre des recommandations de la deuxième validation, sous réserve de la prise en compte des contributions formulées par les membres du Comité ;
4. renvoyer à une session ultérieure, la présentation de l'export de la DGBMRF ;
5. renvoyer à une session ultérieure, la présentation du Rapport d'étape de l'UGAP.

RECOMMANDE

❖ Au Secrétariat Permanent de

1. formuler, à l'approbation du Comité et de son Président, des propositions concrètes pour traiter des cas de remboursement des frais de transport et hébergement des membres du Comité résidant hors de Yaoundé.

❖ A l'UGAP de :

2. envisager, dans le cadre de la révision prochaine du projet de décret, de prendre en compte les propositions contenues dans la présentation du Représentant du Conseil des Eglises Protestantes du Cameroun, concernant l'ancrage politique et institutionnel de l'ITIE au Cameroun.

Le Coordonnateur de l'UGAP



Pour le Ministre des Finances
Le Vice-Président du Comité ITIE





N° _____/MIN/ITE/C/COAP

Yaoundé, le 30 août 2021

COMPTE RENDU DE LA TRENTIEME SESSION DU COMITE ITE TENUE LE 18 AOÛT 2021

L'AN DEUX MIL VINGT-ET-UN ET LE DIX-HUIT DU MOIS D'AOÛT

Le Ministre Délégué auprès du Ministre des Finances, M. Abdoulaye YAOUBA, a présidé le mercredi 18 août 2021 à partir de 16h00 minutes à l'hôtel Meek-REBE de Yaoundé, une session du Comité ITE en présence des membres dudit Comité, des points focaux et des personnels permanents du Secrétariat Permanent.

La liste des présences est jointe en annexe.

Ladite session a débuté à 16h30.

Après les civilités d'usage, le Président de séance a procédé à la constatation de l'absence de chacun. Puis le Coordonnateur de l'Unité de Gestion des Actions Prioritaires, a rappelé le projet d'ordre du jour établi ainsi qu'il suit :

- Examen et adoption du projet de compte rendu de la session du Comité du 26 juillet 2021 ;
- Examen de l'état de mise en œuvre des résolutions et recommandations des sessions du Comité ;
- Examen et adoption du projet de rapport de cadrage 2019 ;
- Divers.

Le Coordonnateur de l'Unité de Gestion des Actions Prioritaires (UGAP), M. Richard FEQUE EKAM, tenait la plume à cette session en sa qualité de Rapporteur de séance. La synthèse des travaux est présentée dans les lignes qui suivent.

I- EXAMEN ET ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA SESSION DU 26 JUILLET 2021

Le Président de séance a rappelé aux membres du Comité que le projet de compte rendu de la session sus-évoquée, a été mis à leur disposition dans des délais prescrits et que ce faisant, leurs contributions étaient attendues en ligne. Néanmoins, il a défini la méthodologie d'examen dudit projet, page après page.

Le Représentant de l'Union des Journalistes du Cameroun, a pris la parole pour clarifier ses propos tels que retranscrits dans le projet de compte rendu en examen. Il a suggéré que l'appellation « Tableaux des Opérations Financières » de l'Etat soit intégralement déclinée en lieu de place de l'abréviation TOFE.

Le Président de séance a prescrit aux membres de porter en ligne leurs observations sur le projet de compte rendu.

Ce point s'est achevé par l'adoption du compte rendu de la session du 26 juillet 2021, sous réserve de l'intégration des contributions exprimées oralement tantant ce en ligne par les membres du Comité.

II- EXAMEN DE L'ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES RESOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS DES SESSIONS DU COMITE

Le Président de séance a passé la parole au Coordonnateur de l'Unité de Gestion des Actions Prioritaires (UGAP), qui a rappelé qu'un projet faisant le suivi de la mise en œuvre des résolutions et recommandations prises par le Comité ITIE au cours des sessions du 12, 21, 26 juillet 2021, a été mis à la disposition des Membres du Comité. Il a poursuivi en soulignant qu'au cours de la session, le Comité ITIE s'est réuni dans le cadre des sessions non structurées à tous les points focaux. Vingt-cinq (25) Résolutions/recommandations ont été prises, selon le décompte ci-après : quatorze (14) réalisées ; quatre (4) partiellement réalisées ; sept (7) en cours de réalisation.

Le Représentant de l'Union des Journalistes du Cameroun, a souhaité qu'un pourcentage accompagne les résolutions prises « en cours », pour un meilleur suivi du niveau d'évolution dans l'accomplissement des dites résolutions. Il a été suivi dans ce sillage par le Représentant de la Conférence Episcopale Nationale du Cameroun, qui a ajouté que pour l'avenir, le classement des niveaux d'évaluation soit présenté dans l'ordre ci-après : « fait », « en cours », « partiel ».

Le débat s'est déployé sur la date d'émission du document. Le Représentant des Services du Premier Ministre, du Collège des Administrations, a souhaité que l'UGAP actualise le projet en tenant compte des récentes évolutions.

A la suite de ces commentaires, destinés pour l'essentiel à améliorer la compréhension du document, le Comité a adopté l'état de mise en œuvre des résolutions et recommandations du Comité sous réserve de la prise en compte des contributions formulées séance tenante ou qui le seront en ligne par les membres.

III-PRÉSENTATION DU PROJET DE RAPPORT DE CADRAGE 2019

Le Président de séance a passé la parole à l'Administrateur Indépendant, M. Karim LOURIMI du Cabinet BCO-Tantale. Au terme des échanges sur la méthodologie de présentation, il a passé en revue, le projet de Rapport de cadrage 2019, en le déclinant comme suit : approche, faits marquants, constats, données du secteur, analyse de la matérialité et périmètre, points nécessitant une décision du Comité, calendrier, formulaire de déclaration, questionnaires sur l'impact du Covid-19.

Le Président de séance a souhaité que les membres du Comité se prononcent sur les points de décisions au fur et à mesure que ceux-ci sont présentés par le Consultant. Les points de décision soulevés par l'Administrateur Indépendant ont fait l'objet d'importantes discussions comme récapitulées ci-dessous.

1. Périmètre et matérialité proposés (voir rapport de cadrage 2019)

M. Karim LOURIMI a présenté les différentes propositions de périmètre par secteurs et a suggéré un périmètre des flux.

Dans le cadre des échanges, le Représentant de « Publiet Ce Que Vous Payez » a observé que le seul de 50 millions proposé dans le secteur des mines et carrières, exclut CAMINEX qui a été déclarée en suspension d'activités. Le Représentant de Gaz du Cameroun a précisé que CAMINEX va rentrer dans la déclaration unitaire.

Pour clore ce point, le Comité a convenu de :

- revoir toutes les sociétés du secteur des hydrocarbures opérant dans les blocs sans tenir compte du seuil de visibilité dans le cadre du périmètre de rapprochement ;
- revoir le seuil de 50 millions FCFA pour le rapprochement des sociétés minières et de services et tenir compte également des sociétés de carrières dont l'activité n'est pas spécifiquement

contraire :

- reconduire le périmètre des flux de 2018 avec les nouveaux flux ;
- revoir le seuil de 50 millions pour les flux de paiements significatifs ;
- revoir la déclaration unilatérale de la DCFMNF compte tenu de la non matérialité et des obstacles observés pour le rapprochement des transferts internationaux ;
- approuver le seuil de 0,2% pour la charge d'erreur acceptable en ce qui concerne les hydrocarbures ainsi que les autres et le seuil de 10 millions FCFA à partir duquel un écart nécessite la collecte des preuves nécessaires auprès des parties déclarantes (après ajustements) ;
- supprimer toute les réserves liées l'appellation « revenu sur achat » qui n'existe pas dans le

2. Propriété Effective

M. Karim LOURIMI a proposé la reconduction de la définition et du seuil de 0,5% retenu en 2018 pour la déclaration de la Propriété Effective (PE) et des Personnes Politiquement Exposées (PPE).

Dans le cadre des échanges, le Représentant de « Action for Governance over Natural Resources » (AGNR), a relevé que le Cameroun accuse un retard dans la mise en œuvre de la feuille de route sur la propriété effective et qu'au regard des attentes de la Norme ITI, le travail devait s'orienter sur la mise en place du registre de la propriété effective.

Après les échanges, le Comité a convenu de reconduire la définition et le seuil des PE ainsi que des PPE.

3. Assurance des données

M. Karim LOURIMI a présenté ses propositions pour l'assurance qualité des informations 2019.

Le Représentant de Gaz du Cameroun s'est interrogé sur le sort des déclarations faites par les Entreprises ayant préparé et transmis leurs déclarations sur la base du modèle de 2018. Il a indiqué que pour faire certifier leurs déclarations par un auditeur externe, des coûts supplémentaires devront être déboursés par les Entreprises pour certifier à nouveau lesdites déclarations.

Les différents Collèges se sont exprimés sur ce point.

Après les échanges, le Comité a convenu d'accorder une dérogation spéciale pour les Entreprises ayant déjà certifié leurs déclarations sur la base du modèle de 2018. Le Comité a approuvé que la certification par un auditeur externe de la déclaration complémentaire pour les nouvelles données introduites dans le modèle de déclaration 2019, ne soit pas obligatoire.

4. Droits et transferts des biens

Dans ce registre, après une présentation des différents cas de figure, M. Karim LOURIMI, a proposé au Comité d'envisager une méthode d'évaluation et de divulgation des écarts, s'il en existe, à travers : la lettre d'affirmation du MINARD, les structures de contrôle ou la revue externe.

Dans le cadre des échanges, le **Directeur des Mines** a souligné que le pays dispose d'un Cadastre Minier Informatisé. Il a poursuivi en ajoutant que des audits des conditions d'octroi et transferts de titres sont effectués soit en interne par l'Inspection Générale du MINMOT soit en externe par le CONSUPE et la CONAC. Il a conclu son propos en indiquant que selon lui, la lettre d'affirmation du MINMOT est suffisante. Le **Représentant de « Publier Ce Que Vous Payez »** a suggéré que la lettre d'affirmation pourrait préciser que l'évaluation des conditions d'octroi et de transferts a été faite par un service de contrôle interne ou externe. Le **Représentant de la Conférence Episcopale Nationale du Cameroun**, quant à lui, a souhaité que la lettre d'affirmation précise que le Cameroun a des cadres de lutte contre la corruption.

Après les échanges, le **Comité** a convenu que la lettre d'affirmation du MINMOT pourrait suivre ce sens élargi :

5. Dépenses quasi-budgétaires

M. Karim LOURIMI a présenté une démarche pour la compréhension des dépenses quasi-budgétaires telle que prescrite par le Norme ITE en ajoutant que dans le cadre de la précédente validation, le point avait été réglé.

Après les échanges entre les membres des différents Collèges, le **Comité** a convenu que les interventions effectuées de la SNH ne sont pas des dépenses hors budget et a reconstaté à l'unanimité, la situation que le **Comité** avait déjà arrêtée dans le cadre du Rapport ITE 2018.

6. Accord de troc infrastructures

M. Karim LOURIMI a proposé une définition des « accords de troc ». Il a pris le cas de la Convention de MBALAM pour expliquer que la réalisation d'infrastructures ferroviaires constitue une composante cruciale du projet.

As regard de la définition des accords de troc proposée par le Consultant, le **Représentant de la Conférence des Eglises Protestantes du Cameroun** s'est interrogé sur l'applicabilité d'une telle Convention dans le contexte camerounais. S'agissant de la Convention de MBALAM, le **Directeur des Mines** a indiqué que CAM IRON n'est pas encore eu de permis d'exploration, par conséquent, les clauses ne sont pas encore effectives.

Après les échanges entre les membres des trois Collèges, il a été convenu de constater l'absence des accords de troc dans le secteur des hydrocarbures. En ce qui concerne CAM IRON, le **Comité** a pris acte que la lettre d'affirmation du MINMOT suffit pour élucider ce point.

7. Entreprise d'Etat

M. Karim LOURIMI a rappelé la définition d'« Entreprise d'Etat ».

Le **Comité** a pris acte de la définition proposée.

Avant de clore sa présentation, le Consultant a présenté le formulaire de déclaration et le calendrier de réalisation du Rapport ITE 2019.

Le **Comité** a adopté :

- le formulaire de déclaration 2019 avec les nouveaux flux ;
- le calendrier proposé, notamment pour la transmission des données non certifiées et certifiées par un auditeur externe ;

- le rapport de cadrage sous réserve de la prise en compte des points approuvés après débat par le Comité.

IV- DIVERS

La rubrique des divers a été marquée par les points d'information suivants :

- l'officialisation de la levée de la suspension du Cameroun ; précisant la pério sur ce point, le Coordinateur USAP a rappelé aux membres du Comité que, depuis le 25 juillet 2021, le Conseil d'Administration a pris la décision de lever la suspension temporaire de l'ITE qui pesait sur notre pays ;
- la nomination d'un Régisseur dans l'UGAP 2 ; le Coordinateur USAP a rappelé aux membres que le Président du Comité a signé dans l'intérim, un texte portant requalification de « l'Unité de Gestion Administrative Provinciale » en « Unité de Gestion des Actions Prioritaires » qui fait suite de la reprise de service du Secrétaire Permanent.
- la révision du décret portant organisation et fonctionnement du Comité ; le Coordinateur de l'UGAP a rappelé que, concernant cette importante question, le MINMOT Vice-Président du Comité va mettre en place un groupe de travail pour sa finalisation ;
- la production et la publication en ligne de deux éditions de la Newsletter ou du Bulletin d'Informations générales bilingue de l'ITE du Comité ITE, dans l'optique d'accroître la visibilité des actions du Comité ainsi que la compréhension des publics-cibles de la Stratégie Nationale de Communication (SNC) autour des Informations ITE. La Newsletter est distribuée gratuitement.

Le Président de séance a exhorté les uns et les autres à prendre part à l'atelier de formation au remplissage de formulaire de déclaration ITE 2019 qui se déroulera le 19 août 2021, à partir de 09heures dans la même salle de l'hôtel Mim-Fété de Yaoundé.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés et plus personne ne demandant la parole, la séance a été levée à 17 heures 30 minutes.


Le Coordinateur USAP


Pour le Ministre des Finances
Président du Comité ITE
Le Ministre Délégué


Dado Ndohi Gabriel



Yaoundé, le 30 août 2021

RELEVÉ DES RÉSOLUTIONS/RECOMMANDATIONS DE LA TRENTIÈME SESSION DU COMITE ITE

Le Comité ITE Cameroun, réuni le 30 Août 2021, à l'Hôtel Meridien Foch de Yaoundé, après avoir délibéré, décide de :

1. adopter le compte rendu de la session du 29 juillet 2021, sous réserve de l'intégration des contributions reçues ainsi que toutes les décisions en ligne par les membres du Comité ;
2. prendre acte du niveau de mise en œuvre des résolutions des trois dernières sessions du Comité ;
3. adopter le rapport de cadrage sous réserve de la prise en compte des points d'attention soulevés par le Comité, à la suite d'importants débats des différents Collèges :
 - retirer toutes les sociétés de secteur des hydrocarbures opérant dans les blocs sans leur compte (il s'agit de matérialiser dans le cadre du périmètre de rapprochement) ;
 - retirer le seuil de 20 millions FOFA pour le périmètre de rapprochement des sociétés minières et de carrières et leur compte également des sociétés de carrières dont l'activité n'est pas spécifiquement extractive ;
 - reconstruire le périmètre des flux de 2018 avec les nouveaux flux ;
 - retirer le seuil de 50 millions pour les flux de paiements significatifs ;
 - retirer la déclaration unilatérale de la DGHMNF compte tenu de la non matérialité et des obstacles observés pour le rapprochement des transferts informatiques ;
 - approuver le seuil de 02% concernant la marge d'erreur acceptable pour les hydrocarbures ainsi que les mines et le seuil de 10 millions FOFA à partir duquel un écart nécessite la collecte des justificatifs nécessaires auprès des parties déclarantes (après ajustements) ;
 - supprimer dans les nouveaux flux, l'appellation « tenue sur achat » qui n'existe pas dans le contexte camerounais ;
 - reconstruire la définition et le seuil des Propriétaires Effectifs ainsi que des Personnes Politiquement Exposées ;
 - accorder une dérogation spéciale aux Entrepreneurs ayant déjà certifié leurs déclarations sur la base du modèle de 2018 ;
 - approuver que la certification par un auditeur externe de la déclaration complémentaire pour les nouvelles sociétés introduites dans le modèle de déclaration 2019, n'est pas obligatoire ;
 - approuver qu'une lettre d'affirmation du MINMDF pourrait suffire, en cas d'écart dans le cadre de l'ordre des flux ;
 - approuver que les interventions directes de la Société Nationale des Hydrocarbures ne sont pas des dépenses hors budget et reconstruire, à l'unanimité, la définition de « Dépenses socio-budgétaires » que le Comité avait déjà arrêtée dans le cadre du Rapport ITE 2018 ;
 - prendre acte qu'en ce qui concerne GMF IRON, la lettre d'affirmation du MINMDF suffit pour l'ayer de 2021 ;
 - adopter le formulaire de déclaration 2019 avec les nouveaux flux ;
 - adopter le calendrier proposé notamment pour la harmonisation des données non certifiées et certifiées par un auditeur externe.

Le Coordonnateur DGAP

Pour le Ministre des Finances,
Président du Comité ITE
Le Ministre Délégué



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Justice

MINISTRE DES FINANCES

COMITE ITE

Unité de Gestion des Actions Prioritaires
B. P. 11.060 Yaoundé

CAMEROON
EITI
CAMEROON

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fairness

MINISTRY OF FINANCE

EITI FOLLOW-UP COMMITTEE

Priority Actions Management Unit

N°

MINUTE OFFICIALE

Yaoundé,

30 AOUT 2021

COMPTE RENDU

DE LA TRENTIEME-ET-UNEME SESSION DU COMITE ITE TENUE LE 19 AOÛT 2021

L'AN DEUX MIL VINGT-ET UN ET LE DIX-NEUF DU MOIS D'AOÛT

S'est déroulée à l'Hôtel Mont-Fébé de Yaoundé, la trente-unième session du Comité ITE Cameroon. Présidée par le Vice-Président du Comité, le Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, par ailleurs Vice-Président du Comité ITE, Monsieur Gabriel DODO NDOKE, cette session s'est déroulée sous la forme d'un atelier de formation au formulaire de déclaration ITE 2019 avec comme finalité de s'assurer que le prochain Rapport ITE 2019 sera produit et publié avant le fin du mois de décembre 2021.

La cérémonie a débuté à 9h00mn. Parmi les personnalités ayant pris part à cet atelier : le Ministre Délégué auprès du Ministre des Finances, M. Abdoulaye YAOUBA, le Coordonnateur de l'Unité de Gestion des Actions Prioritaires du Comité ITE, M. Richard FEGUE EKANI, le Secrétaire Permanent de l'ITE, Mme Agnès Solange ONDIGUI OGWONA, des membres du Comité ITE (Administration, Entreprises Extractives, Organisations de la Société Civile), des points focaux du Secrétariat Permanent, des représentants des parties prenantes en dehors du Comité, notamment les entreprises extractives. La liste de présence des autres participants est jointe en annexe.

Dans le strict respect du programme dudit atelier, celui-ci a commencé par la phase protocolaire d'installation des parties prenantes convoquées. Par la suite, le Vice-Président du Comité ITE a prononcé son allocution d'ouverture dans laquelle, il a rappelé l'importance du renforcement des capacités des entités déclarantes en vue d'améliorer la qualité des informations ITE 2019.

L'atelier a également servi de cadre de sensibilisation des entités déclarantes à la politique et à l'approche d'intégration adoptées par le Comité ITE et dont la présentation a été faite par le Coordonnateur de l'Unité de Gestion des Actions Prioritaires, M. Richard FEGUE EKANI. Un intermède a été observé au terme de ces présentations et sanctionné par une photo de famille. L'atelier s'est poursuivi avec la présentation, par l'Administrateur Indépendant, M. Karim LGURIM du Cabinet BDO Tunisie Consulting, du Rapport de cadrage 2019. Une séance de questions-réponses a suivi avec les points focaux des entités déclarantes, dans l'optique d'améliorer leur niveau de connaissance en rapport avec des aspects précis du Rapport de cadrage, du formulaire de déclaration 2019 ainsi que ses nouveaux flux, le calendrier prévisionnel de réalisation de la conciliation 2019 et enfin le questionnaire pour l'impact COVID-19.

L'atelier s'est achevé à 14h00 sur l'exhortation faite aux uns et aux autres par le Vice-Président du Comité ITE, de respecter de façon stricte tous les délais de transmission des données non-certifiées et certifiées à l'Administrateur Indépendant.

Le Coordonnateur UGAP

Pour le Ministre des Finances
Le Vice-Président du Comité ITE

EITI



Agnès Solange Ondigui OGWONA



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Travail – Travail – Progrès
MINISTRE DES MINES
COMITE ITIE

CAMEROON
EITI
CAMEROUN

REPUBLIC OF CAMEROON
Travail – Travail – Progrès
MINISTRY OF MINES

EITI FOLLOW-UP COMMITTEE
Priority Actions Management Unit

Unité de Gestion des Actions Prioritaires
S.P. - P.O. Box 21000 Yaoundé

Yaoundé, le 13 novembre 2021

COMPTE RENDU DE LA TRENTE-DEUXIEME SESSION DU COMITE ITIE TENUE LE 03 NOVEMBRE 2021 A L'HOTEL MONT-FEBE

L'AN DEUX MIL VINGT-ET-UN ET LE TROIS DU MOIS DE NOVEMBRE

S'est tenue à partir de 15h, à l'Hôtel Mont-Fébé de Yaoundé, la trente-deuxième session du Comité ITIE. Elle a été présidée par le Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique (MINMIDT), Vice-Président du Comité ITIE, Monsieur Gabriel DODO NDOKE.

Prenaient part à cette session, outre les membres du Comité, le Secrétaire Permanent de ITIE, les points locaux du Secrétariat Permanent et des Collèges de ITIE, les invités spéciaux du Comité, les observateurs à l'instar de la Banque Mondiale, le personnel du Secrétariat Permanent affecté aux missions de l'Unité de Gestion des Actions Prioritaires (UGAP) ainsi que son Coordonnateur.

La liste des présences est jointe en annexe.

M. Richard FEQUE EKANI, Coordonnateur de l'UGAP, tenait la plume à cette session.

Après examen de l'attente du quorum devant permettre la tenue effective de la session, le Président de séance a invité le Coordonnateur à donner lecture du projet d'ordre du jour décliné comme suit, en vue de son adoption préalable par le membre du Comité :

1. examen et adoption du compte rendu de la session du 18 août 2021 ;
2. examen et adoption du compte rendu de la session du 19 août 2021 ;
3. examen et adoption du niveau de mise en œuvre des résolutions/recommandation du Comité ;
4. lecture du Rapport du Groupe Ad Hoc chargé de la relecture du Rapport ITIE 2019 ;
5. Divers.

Ledit projet d'ordre du jour fut adopté tel quel. La synthèse des travaux est présentée dans les paragraphes ci-dessous.

I. EXAMEN ET ADOPTION DES COMPTES RENDUS DES SESSIONS DU 18 ET DU 19 AOÛT 2021

Après échanges entre les membres du Comité, il est ressorti qu'en l'absence d'observations complémentaires sur ledit projet auprès de l'UGAP depuis sa mise à la disposition des membres du Comité, les comptes rendus ont été adoptés à l'unanimité, sous réserve des améliorations de forme.

II. EXAMEN ET ADOPTION DU NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE DES RÉSOLUTIONS ET RECOMMANDATION DU COMITE

Le Coordonnateur de l'UGAP, M. Richard FEGUE EKANI, a procédé à la lecture du document et rappelé qu'entre le 12 juillet et le 27 octobre 2021 (date de production du présent état), le Comité s'est réuni, les 21 et 26 juillet 2021, les 18 et 19 août 2021. En faisant l'état du niveau de mise en œuvre des résolutions arrêtées, il s'en est suivi que sur 40 résolutions/recommandations prises par le Comité ITIE, 30 ont été réalisées (75%). Les dix résolutions/recommandations « en cours » de réalisation, portent sur :

- i. la prise de mesures fortes par le Comité pour renforcer sa gouvernance interne ;
- ii. l'invitation d'un expert de la Direction Générale du Budget pour éclairer le Comité sur les orientations à prendre en matière de budgétaire ;
- iii. l'entretien de l'UGAP avec le représentant de la DGB/MNFI pour l'orientation du Comité dans le cadre de la préparation de son prochain budget et l'option d'envisager l'ouverture d'une ligne budgétaire ITIE au sein du MNFI ;
- iv. le report à une session ultérieure du Comité, de la présentation du rapport d'étape de l'UGAP ;
- v. la prise en compte de l'option d'une diversification des sources de financement du Comité ;
- vi. la préparation par l'UGAP d'un projet de statut des membres du Comité au cours d'une session ultérieure afin de mieux examiner la question de la prise en charge du transport et de l'hébergement des membres du Comité venant hors de la ville de Yaoundé ;
- vii. le renvoi, une session ultérieure du Comité, de la présentation de l'expert de la DGB/MNFI ;
- viii. le report de la présentation du Rapport d'étape de l'UGAP à une session ultérieure ;

Les discussions, entre les membres du Comité sur le document de mise en œuvre des recommandations ainsi que des résolutions, ont porté tant sur la forme que sur le fond.

Il s'agissant de la forme, le représentant de l'Union des Journalistes du Cameroun (UJC), du Collège de la Société Civile, M. Blasius NGOME, a d'une part, posé le problème de la formulation des résolutions et recommandations et d'autre part, suggéré que soit prévu une colonne « Responsable » dans le tableau présentant l'état de mise en œuvre des résolutions et/ou des recommandations du Comité.

En ce qui concerne le fond, le Représentant des Services du Premier Ministre (SPM), Monsieur Christian EMINI, a proposé que la contractualisation des personnels en service ne soit pas conditionnée à la signature d'un futur décret ITE car, l'actuel décret a déjà prévu le recrutement des personnels. Il faut juste l'implémenter à ce sujet. Y faisant suite, Monsieur le Coordonnateur de l'UGAP a rappelé que les contrats des personnels en service sont faits sur la base du Décret ITE 2018 et au regard des prescriptions du Conseil d'Administration ITE. Toujours sur ce point, le Représentant du Conseil des Eglises Protestantes du Cameroun (CEPCA), Monsieur KOUNG a proposé que mandat soit remis à l'UGAP pour lancer le processus de recrutement des personnels du Secrétariat Permanent.

Cette proposition a permis au Comité de prendre connaissance, de l'état d'avancement du dossier de recrutement du Responsable Administratif et Financier ainsi que de l'état des besoins en personnel du Secrétariat permanent à la lumière des dispositions y relatives prévues dans le Décret ITE 2018. Par la suite le Coordonnateur de l'UGAP a rappelé aux membres du Comité qu'en 2019, le Président avait mis en place un groupe ad hoc, présidé par le MINDELIMINFI, dont la mission était, entre autres, de se pencher sur la régularisation et le recrutement de l'ensemble des personnels dont la mission.


La Représentante de la Chambre de Commerce, de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat (CCIMA), Mme AVOMO Victorine, a pour sa part questionné la capacité financière du Comité ITE en termes de prise en charge de l'ensemble des personnels tel que prévu par le Décret ITE 2018. Pour sa part, le Comité devrait déjà accorder la priorité à la régularisation des personnels actuellement en service, puis de procéder à un recrutement progressif des personnels, le temps d'avoir des sources de financement supplémentaires.

Au terme de cet échange, le Président de séance a recommandé que :

- o le recrutement selon les urgences et les priorités du Comité d'une part et de l'autre que l'estimation de 50% de l'état de mise en œuvre de la résolution portant sur la contractualisation des personnels soit reformulée ;
- o Mme le Secrétaire Permanent poursuive le processus de recrutement du R&F et prépare un dossier en vue du recrutement des personnels permanents aux postes encore non pourvus ; ceci d'autant plus que les missions de recrutement ne relèvent pas d'un groupe ad hoc ou d'une structure provisoire, mais plutôt

de la structure permanente. C'est faute de n'avoir pas de Responsable Administratif et Financier que cette mission avait été confiée au groupe ad hoc présidé par le MINDELMINFI ;

- o Le Comité tient en effet compte de l'incidence financière due au paiement des personnels ITIE lors de l'élaboration des prochains budgets du Comité.



Le Représentant du Conseil des Eglises Protestantes du Cameroun (CEPCA), Monsieur KOLING, a invité le Comité à discuter sur le processus d'élaboration et d'adoption de projet de futur Décret ITIE. Selon lui, il faut se conformer à la Norme qui exige que les trois (03) collèges soient associés à une telle activité qui relève de la gouvernance du Groupe multipartite. A ce propos, le Président de séance a précisé qu'il s'agit tout d'abord pour une Task-force de travail afin d'élaborer une version provisoire de projet qui sera examiné en vue de son adoption lors d'une session du Comité. Ce n'est qu'après l'adoption de cette version provisoire par l'ensemble des Collèges du Groupe Multipartite ITIE Cameroun que la version définitive sera soumise à la Haute Attention du Premier Ministre, pour signature.

Après examen du niveau de mise en œuvre des résolutions et recommandations par l'UGAP, le Comité a pris les résolutions suivantes :

1. l'UGAP se chargera de faire la mise à jour du tableau de suivi de mise en œuvre des résolutions et recommandations des 03 dernières sessions du Comité ;
2. Mme le Secrétaire Permanent finalisera le recrutement du Responsable Administratif et Financier ;
3. Mme le Secrétaire Permanent initiera le dossier de recrutement des personnels du Secrétariat Permanent en s'inspirant notamment des résultats des travaux (projets de profil de postes à pourvoir, termes de référence du recrutement, ...) du groupe ad hoc chargé de la gouvernance interne du Comité présidé par le MINDELMINFI ;
4. le Coordonnateur de l'UGAP, dans le cadre de ses missions, finalisera le processus de régularisation du cadre contractuel des personnels en service au Secrétariat Permanent.

III. RAPPORT DU GROUPE AD HOC CHARGÉ DE LA RELECTURE DU RAPPORT ITIE 2019

Cette lecture est faite par Monsieur le Coordonnateur de l'UGAP. Elle a consisté en l'état des lieux de l'évolution du processus de production du Rapport ITIE depuis la dernière session tenue le 19 août 2021. A cet effet, il a été rendu compte :

- des diligences menées par l'UGAP en vue de la finalisation du processus de contractualisation dans le cadre d'un marché de gré à gré avec le Cabinet BDO Tunisia Consulting ;

- de la réception de la version provisoire du projet de Rapport ITIE 2019, le 30 octobre 2021, puis sa transmission à l'ensemble des membres du Comité ainsi qu'aux points focaux et personnels du Secrétariat Permanent ; sur ce point, le **Coordonnateur de l'UGAP**, par ailleurs Team Leader du Groupe Ad hoc de **Relecture du Rapport ITIE 2019** mis en place le 15 avril 2021 par le MINFI, a **présenté les 1^{ères} observations de FOND ET DE FORME** ;
- des observations faites par les entités déclarantes sur les écarts identifiés dans la **Version provisoire du projet de Rapport ITIE 2019** et transmis à l'attention de **l'UGAP**
- de l'évaluation préliminaire de la conformité du projet de Rapport ITIE 2019 **provisoire à la Norme ITIE 2019** ; le but étant d'apprécier les enjeux et défis auxquels le Comité devra faire face dans le cadre du Rapport ITIE 2020 ; Rapport qui sera au cœur de la troisième Validation du Cameroun.

Avant de clore son propos, le Coordonnateur de l'UGAP a fait part au Comité que, conformément au calendrier convenu avec BOD, la version définitive du projet de Rapport ITIE 2019 sera examinée au Comité lors de sa session du 18 novembre 2021 ensuite, présentée au public le jour d'après. Toutefois, durant l'intersession, l'UGAP propose que le groupe ad hoc chargé de la relecture soit reconduit dans ses missions.

Prenant successivement la parole, les Entreprises extractives ont relevé pour le déplorer, leur étonnement au regard :

- des écarts tant dans le secteur pétrolier que dans le secteur minier ;
- du niveau moyen d'assurance qualité des déclarations des Entreprises et par conséquent sur la recommandation n°02 portant sur « Sensibiliser les entreprises déclarantes à communiquer la preuve d'audit de leurs états financiers dans le cadre du processus de déclaration ITIE » ;

Stagissant des écarts observés dans la version provisoire du projet de Rapport, la Représentante de ADDAX, Mme Line TCHANKOUE, du Collège des Entreprises a porté à la connaissance du Comité que dans le cadre du processus d'analyse des écarts, l'Administrateur Indépendant avait eu à échanger avec les Entreprises à propos. Cependant, elle observe que pour ce qui est du cas d'ADDAX, les derniers éléments envoyés ne semblent pas avoir été pris en compte. Le Représentant de PERENCO, M. Abdoulaye WADJIRI, pour sa part, fait observer que le projet de Rapport ITIE 2019 a effectivement été mis à la disposition des membres du Comité trois jours avant la session et c'est ce 03 novembre 2021 que les Entreprises devraient envoyer leurs contributions après relecture. A cet effet, il est certain que des ajustements devront être fait dans la version définitive du projet de Rapport ITIE, notamment pour ce qui est de PERENCO.

Pour le Représentant de Gaz Du Cameroun (GDC) M. Luc BIYHA KANA, la recommandation n°02 ne paraît pas importante pour être maintenue dans la version

définitive du Rapport ITIE 2019 ; ce d'autant plus que « l'Etat n'oblige pas les Entreprises à certifier leur états financiers ». M. BIYHA est rejoint dans cette idée par l'ensemble des membres du Collège des Industries extractives.

Sollicitant les avis des autres membres du Comité, le **Président de séance** a passé la parole à Monsieur KOUNG ainsi qu'au Représentant de la Coalition camerounaise **Fidèle Ce Que Vous Payez (FCQVP)**, M. Bernard DONGMO. Pour ces membres, l'AI n'est pas un auditeur tel que précisé dans sa lettre du 30 octobre 2021 adressée au Comité ITIE (voir P. 13 de la version provisoire du projet de Rapport ITIE 2019), cependant la Norme ITIE exige qu'il travaille avec des déclarations ITIE préalablement certifiées afin de pouvoir réaliser des progrès satisfaisant sur l'Exigence 4.9 (**Assurance qualité des données et qualité des données**). C'est à ce titre que la Chambre des Comptes doit certifier les déclarations des Régies Financières. Il en est de même des auditeurs externes ou des Commissaires aux Comptes pour ce qui est des Entreprises ; par ailleurs, il semblerait que l'Acte Uniforme OHADA exige aux entreprises de certifier leurs états financiers ; ce que ne partage pas les représentants du Collège des Entreprises extractives.

Prenant la parole, le **Président de séance** a clarifié que « la Déclaration Statistique et Fiscale (DSF) est une déclaration libre faite par le déclarant qui en engage toutes les conséquences avant, pendant et après le dépôt. C'est pour cette raison que la certification incombe à l'auteur de la déclaration. Concernant la partie fiscale, qui constitue une déclaration, la loi camerounaise a levé l'obligation de certification de la DSF au niveau de la Direction Générale des Impôts (DGI). [...] Cependant, en ce qui concerne les états financiers, toutes les Entreprises ont besoin que leurs états financiers soient certifiés. » Maintenant le débat se situait-il au niveau des états financiers. A cette question, Monsieur KOUNG du CEPCA a répondu par l'affirmative et rappelé que telle a toujours été la pratique dans le cadre de la production des Rapports ITIE par le Comité.

Au terme des débats autour de ce point de l'ordre du jour, les membres du Comité ont pris la résolution de reconduire le groupe ad hoc chargé de la relecture des Rapports ITIE 2018 et 2019 avec pour mission de recueillir toutes les contributions des membres du Comité et points focaux du Secrétariat Permanent, puis de les adresser à l'AI pour le compte du Comité, durant l'impression. Un délai de 48h a été fixé pour l'envoi des observations sur la version provisoire du projet de Rapport ITIE 2019 à l'UGAP.

IV. DIVERS

Les divers ont porté sur :

1. la question de la prise en compte du « genre » au sein du Comité ; il s'est agi pour Monsieur le Coordonnateur de rappeler cette exigence de la Norme ITIE ;

2. la formalisation de la désignation des points focaux des Administrations, des Entreprises et des Organisations de la Société Civile ; le Coordonnateur UGAP a pris soin de rappeler aux uns et aux autres que, le SECRETARIAT INTERNATIONAL-ITIE a organisé le 22 septembre 2021, un atelier sur la gouvernance du Groupe multipartite au cours duquel la nécessité pour des Collèges d'établir des liens avec leurs pairs en dehors du Comité, a été réitérée. Il a rappelé que la rétention d'informations par les membres du Groupe multipartite a conduit les instances fédérées à procéder, à l'issue de la 2^e réunion, une mesure corrective pour résorber cet état de chose ; actuellement, les points de relais existent, seulement il faudrait les formaliser tant du côté des Organisations de la Société Civile que du côté des Entreprises Extractives (hydrocarbures, mines et carrières) ; au terme des échanges sur ce point, le Comité a prescrit aux différents Collèges concernés de tenir des documents administratifs relatifs à ce point, à jour et de conserver les preuves de la pratique existante ;
3. les points forts de la 51^e session de Conseil d'Administration de l'ITIE (CA ITIE) qui s'est tenu le 20 et 21 octobre 2021 ont été donnés par le Coordonnateur de l'UGAP ; il s'agissait notamment de l'adhésion du Gabon à l'ITIE, des félicitations adressées par la CA ITIE au Sénégal au regard de sa performance dans la mise en œuvre des Exigences ITIE, des évolutions du chantier de l'intégration dans l'espace ITIE ; le bilan de l'évolution des pays de mise en œuvre vers la divulgation systématique ; seize pays utilisent désormais le reporting assoupli, ce qui conduit à une participation plus active des Groupes Multipartites dans le processus de reporting ; environ 24 % des données requises par l'ITIE sont désormais systématiquement divulguées dans 32 pays ; l'utilisation des systèmes de déclaration par les entreprises et les Gouvernements aux fins de publication des informations permet de réduire les délais et les coûts des divulgations, et d'en faciliter l'accès ; la Colombie, l'Allemagne, le Ghana, la Mauritanie, la Sierra Leone, l'Ukraine et la Tanzanie sont parmi les pays qui étudient activement les prochaines mesures à prendre pour progresser en matière de divulgations systématiques ; à ce jour, le CA-ITIE a cité l'exemple du Cameroun qui a déjà adopté sa Feuille de Route de l'Intégration des systèmes d'information ; Mme le Secrétaire Permanent a invité les membres du Comité, les points focaux et personnels du Secrétariat Permanent à prendre connaissance de la Circulaire du Secrétariat International ITIE et de la Newsletter de l'ITIE s'échouant après tenue de la 51^e session du CA ITIE ;
4. le point sur les activités menées par Mme le Secrétaire Permanent avec le Haut-Commissariat de Grande Bretagne au Cameroun dans le cadre de l'appui qu'accorde cette institution aux OSC afin de leur permettre de satisfaire à l'exigence 1.3 (Engagement de la société civile) de la Norme ITIE, il a été informé aux membres du Comité de la sollicitation de mise à disposition du Haut-Commissariat, d'une liste de quinze OSC travaillant sur le suivi de la mise en œuvre de l'ITIE au Cameroun ;

5. le Coordonnateur de l'UGAP a présenté les conclusions de la séance de travail tenue avec la Banque mondiale représentée par Mme Hermine DELANNE ; il a présenté cette séance de travail comme étant une opportunité pour le Comité d'acquiescer des financements supplémentaires ; à sa suite, le Représentant de l'Eglise Catholique, M. Sylvanus BMLA a rappelé que cette démarche de la Banque mondiale à l'endroit du Comité n'est pas nouvelle car par le passé, même les CSC avaient eu à bénéficier des financements de la Banque ; pour ce qui est du Comité, peut-être vaudrait-il mieux cette fois-ci bien préparer le dossier de demande de financement, à cet effet, le Sénateur ESSOMBA TSOUMGUI Elie-Victor a suivi cette action et a interpellé le Comité sur les contraintes financières auxquelles il fait face, notamment en termes de prise en charge des salaires des personnels et du loyer d'un siège digne de l'ITIE à la hauteur de l'engagement international qu'est l'ITIE; poursuivant dans la même lancée, il a rappelé la proposition faite au cours d'une précédente session du Comité de solliciter des entreprises extractives, un appui au titre de financement de l'ITIE ; appui qui serait de l'ordre de 0,5% du chiffre d'affaires des Entreprises, conformément à la Loi. Le Représentant du MINFI a soutenu qu'une attention particulière soit accordée au fait que cette pratique peut être déductible ou non d'impôts. Il a rappelé la loi qui fixe les seuils en cette matière.



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Peace – Travail – Progrès

MINISTRE DES FINANCES

COMITE ITIE

Unité de Gestion des Actions Prioritaires

B.P. 11863 Yaoundé

CAMEROON
EITI
CAMEROON

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Prosperity

MINISTRY OF FINANCE

EITI FOLLOW-UP COMMITTEE

Priority Actions Management Unit

MF/INF/ITE/UGAP

Yaoundé, le 12 novembre 2021

**RELEVÉ DES RÉSOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS
DE LA TRENTE-DEUXIÈME SESSION DU COMITÉ ITIE
TENUE LE 03 NOVEMBRE 2021 À L'HÔTEL MONT-FÈBE**

Le Comité ITIE Cameroun, réuni le 03 novembre 2021, à l'Hôtel Mont Fébé de Yaoundé,

Après avoir délibéré :

1. adopte les comptes rendus des sessions du 18 et 19 novembre 2021, sous réserve des améliorations de forme ;
2. adopte le rapport des premières observations du GAH de relecture du Rapport ITIE 2019 provisoire ;
3. reconduit le groupe ad hoc chargé de la relecture des Rapports ITIE 2018 et 2019 ;
4. fixe un délai supplémentaire jusqu'au 07 novembre pour recueillir les contributions ;
5. prescrit aux membres dudit GAH de poursuivre sa mission en recueillant les contributions supplémentaires, puis de les adresser à l'AI en vue de la consolidation de la version pré-finale à adopter par le Comité ;
6. prescrit la finalisation du recrutement du Responsable Administratif et Financier ;
7. met en charge Monsieur le Coordonnateur de l'UGAP, dans le cadre de ses missions, de finaliser le processus de régularisation du cadre contractuel des personnels en service ;
8. décide de poursuivre le processus de production des Rapports ITIE sur la base des états financiers certifiés.

Recommande :

1. à l'UGAP de :

- faire la mise à jour du tableau de suivi de l'implémentation des résolutions et recommandations des trois dernières sessions du Comité ;

2. au Secrétariat Permanent d' :

- initier le recrutement des personnels en s'inspirant des conclusions et propositions des travaux du groupe ad hoc chargé de la gouvernance interne du Comité présidé par la MINDEL/MINFI (projets de profil de postes à pourvoir, termes de référence du recrutement ...)
- de poursuivre la réflexion sur la nécessité d'obtenir des financements supplémentaires afin de pouvoir prendre en compte l'incidence financière du budget de l'ITIE sur le budget de l'Etat.

Le Coordonnateur de l'UGAP



Le Ministre des Mines, de l'Industrie
et du Développement Technologique,
Vice-Président du Comité





REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Work – Effort

MINISTRE DES FINANCES

COMITE ITIE

Unité de Gestion des Actions Prioritaires

P. 11 001 Yaoundé

CAMEROON
EITI
CAMEROON

REPUBLIC OF CAMEROON

Paix – Work – Effort

MINISTRY OF FINANCE

EITI FOLLOW-UP COMMITTEE

Priority Actions Management Unit

www.eiticameroon.org

N° MIN/FTIE/C/UGAP

Yaoundé, le

11 9 NOV 2021

COMPTE RENDU DE LA TRENTE-TROISIEME SESSION DU COMITE ITIE DU 18 NOVEMBRE 2021

L'AN DEUX MIL VINGT-ET-UN ET LE DIX-HUIT DU MOIS DE NOVEMBRE

Seul tenue à partir de 15h10 mn, à l'Hôtel Mont-Fabé de Yaoundé, la trente-troisième session du Comité ITIE présidée par le Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique (MINMDT), Vice-Président du Comité ITIE, M. Gabriel DODO NDOKE.

Y ont pris part, des membres du Comité, le Secrétaire Permanent de ITIE, des points focaux du Secrétariat Permanent, des membres de l'Unité de Gestion des Actions Prioritaires (UGAP) ainsi que des personnels du Secrétariat Permanent.

La liste des présences est jointe en annexe.

M. Richard FEGUE EKANI, Coordonnateur de l'UGAP, tenait la plume en sa qualité de Rapporteur de séance.

Après avoir invité le Secrétaire Permanent, à présider à la vérification de l'atteinte du quorum, le Président de séance a sollicité du Coordonnateur UGAP, la lecture du projet d'ordre du jour. Au terme des débats y relatifs, l'ordre du jour a été arrêté comme suit :

1. Examen du projet de Rapport ITIE 2019 et adoption ;
2. Divers.

La synthèse des travaux est présentée dans les paragraphes qui suivent.

I. EXAMEN DU RAPPORT ITIE 2019 PRE-FINAL

Le Président de séance a souhaité la bienvenue au Cabinet BCG-Tunisie Consulting et exprimé les remerciements du Gouvernement à l'endroit des membres pour leur professionnalisme ayant permis au Cameroun de publier cette année, deux Rapports ITIE (2018-2019). En outre, il a sollicité du Coordonnateur de l'UGAP un point exhaustif sur les avancées

révisées et souligné que sera présenté par la suite, le Rapport ITIE 2019 pré-final par BCO-Tunisie. Enfin viendront les échanges autour du contenu dudit Rapport.

1. Point exhaustif sur les avancées de l'intersession

Le **Coordonnateur UGAP** a indiqué que cette période a été consacrée à la relecture de la version provisoire du Rapport ITIE 2019 des membres du Groupe Ad Hoc de relecture, mis en place par le **Ministre des Finances (MINF)** par Décision du 15 avril 2021. Le Rapport dudit Groupe est parvenu à l'issue sur le fond et la forme, a été transmis au Cabinet BCO en accord avec la recommandation du Comité à l'issue de la session du 03 novembre 2021. Par la suite, une **Sup-séance** a été organisée entre les membres dudit Groupe Ad Hoc, certaines entités déléguatives et le Cabinet BCO Tunisie. C'est la prise en compte de l'ensemble de ces observations qui a contribué à la production du Rapport ITIE 2019 pré-final transmis par mail aux membres et qui est en examen ce jour en vue de son adoption pour sa présentation au public le jeudi 11 novembre 2021.

2. Présentation du Rapport ITIE 2019 pré-final par BCO-Tunisie

Le **Président de séance** a passé la parole à **M. LOURIMI** du Cabinet BCO-Tunisie qui a décliné la présentation du Rapport ITIE 2019 en cours d'adoption sur les points suivants : le déroulement de la mission, le périmètre du Rapport, les chiffres-clés du Rapport, les autres données, les résultats des travaux de rapprochement, l'exhaustivité et l'assurance des données et enfin les recommandations.

3. Discussions autour du Rapport ITIE 2019 pré-final

Après une forte acclamation des membres de l'ITIE, le **Président de séance** a salué la qualité et la densité du travail réalisé par le Cabinet BCO-Tunisie et a par la suite, invité les membres du Comité à faire part de leurs observations et contributions dont la prise des questions réponses.

Le **Représentant d'AGRN du Collège de la Société Civile**, a salué le traitement de l'impact de la COVID-19 dans le projet de Rapport ITIE 2019 et formulé le vœu que le Gouvernement adopte encore des mesures d'atténuation de son impact dans le secteur extractif.

Le **Représentant de Publish What You Pay (PWYP)**, du Collège de la Société Civile, a fait observer que la production de DANGOTE CEMENT n'apparaissait pas dans la version en cours d'adoption. BCO a promis de l'intégrer.

L'**Honorable MBEDE Petrus**, du Collège des Administrations et membre du **Parlement**, a souhaité en savoir davantage sur la monétisation de l'or et les versements aux Communes.

Le **Président de séance** a rappelé que l'or n'a pas encore été monétisé. C'est à la suite de cette monétisation que les transferts se feront aux Communes. Il a rappelé que le processus de monétisation est en cours et qu'aucune Commune n'en est encore bénéficiaire. Afin

d'apporter plus amples informations sur la commercialisation de l'or et renseigner les membres de l'ITE sur le processus de rétrocession des quotas-parts aux bénéficiaires de la redevance minière issue de l'exploitation de l'or, le **Président de séance** a passé la parole au **Sous-Directeur des Activités Minières, M. KOUAKPE**. Celui-ci a précisé qu'il faut faire la différence entre l'or issu de la canalisation directe et l'or issu de la mécanisation. Partant de cette réalité, on peut apprécier la différence qui existe en termes de processus de redistribution dans ces deux cas de figure. Il a également précisé que chaque Commune est censée recevoir sa quote-part en matière de la production issue aussi bien de l'or canalisé que de l'or mécanisé.

Revenant à la parole, le **Président de séance** a rappelé que ce ne sont pas toutes les Communes qui sont bénéficiaires des quotas-parts de redevance minière issues de l'exploitation de l'or et, les redistributions pour le moment ne sont pas effectives parce qu'elles sont encore sous forme de stock matière et non sous forme monétaire. Toutefois, il n'y a pas dépendance.

L'Administrateur Indépendant a mis une emphase sur ce rappel important fait par le **Président de séance** en présentant le tableau des Communes bénéficiaires y relatives en 2019. Invité par le **Président de séance** à prendre la parole au sujet des évolutions du processus de monétisation de l'or, l'un des Points Focaux du Trésor Public au sein du Comité, **M. BACHIROU (DGTOM)**, a porté à l'attention des membres du Comité sur le fait que les quantités d'or rétrocédées au niveau du Trésor sont bien conservées au niveau de l'Agence Comptable Centrale du Trésor (AGCT). Il y a un processus qui est en cours en vue de la monétisation ; mais avant cela-là, il y a une procédure d'affinage de l'or. **M. BACHIROU** a précisé qu'il s'agit donc d'une nouvelle expérience pour le Trésor Public. Et à chaque fois qu'il y a rétrocession de l'or miné, il y a un Comité composé de plusieurs Administrations auquel prend part un Huissier de Justice. Sur le plan comptable, des dispositions sont prises en vue de la redistribution de ce stock.

M. BACHIROU a poursuivi dans sa prise de parole sur l'interpellation faite au Trésor Public relativement aux dépenses quasi-budgétaires. Pour le Trésor Public, l'Administrateur Indépendant avait souhaité que le Trésor produise une attestation ou une déclaration pour justifier que les dépenses effectuées par la SNH ont suivi un processus transparent ainsi qu'un processus comptable de régularisation. **M. BACHIROU** a tenu à rappeler que la DGTOM s'intervient qu'à la fin du processus après que les dépenses ont été effectuées. Bien plus, il y a un Comité auquel prend part le Trésor qui se réunit à la fin de chaque mois à la SNH. Au terme des travaux de ce comité, un procès-verbal a été produit par la SNH informant le MNP1 par correspondance, sur la nature et le montant des dépenses effectuées au cours de la période pour chaque Ministère. Dès que le Trésor reçoit cette correspondance, il saisit la **Direction Générale du Budget (DGB)** qui va demander un engagement budgétaire. Une fois que le Trésor reçoit cet engagement budgétaire, il passe des écritures en recettes d'abord, en dépenses ensuite.

Tel est le processus avec tous les historiques tirés des applications informatiques du Trésor expliqué à la Chambre des Comptes. Ce processus avait été expliqué par le passé au FMI qui avait admis que ce sont des « dépenses budgétaires ». Il a souligné ne pas comprendre avec autant de clarifications, la préoccupation des instances factières sur cette question que le

Comité a pourtant vidé. Au niveau de la DGTCFM les dépenses sont bel et bien imputées au Budget de l'Etat, en régularisation.

Le Président de séance a par la suite passé la parole à la Représentante de l'Association des Femmes du Secteur Minier (AFEMIC), nouvellement entrée au Comité à la faveur de la prise en compte de genre ; celle-ci a apporté des précisions sur l'exacte dénomination des noms des Communes citées dans le Rapport ITIE 2018.

Le Représentant de Gaz Du Cameroun (GDC), du Collège des Entreprises du secteur extractif au sein du Comité, a fait des observations sur les pages 19 et 33 de la version pré finale du projet de Rapport. Il s'agissait pour lui de comprendre la différence de traitement des paiements en numéraires du tableau n°01 en page 19 et du tableau n°18 en page 33. Le Cabinet BDO a promis d'y revenir en détails en précisant que ce sont les déclarations de l'Etat qui sont en cause en matière de référence in fine dans le cadre des Rapports ITIE d'une part et d'autre part, et ce qui concerne les réconciliations, il y a plusieurs niveaux notamment, un niveau de réconciliation entre les Entreprises et la SNH, un niveau de réconciliation entre la SNH et l'Etat ainsi qu'un autre niveau entre les Entreprises et les Régies Financières. Il s'agit des paiements en numéraires. Certes, il n'existe pas toujours des différences dans le Rapport pour préciser si ce sont des paiements en numéraires à l'endroit de la SNH ou à l'endroit de l'Etat.

Le Représentant de PNYP a fait remarquer que les chiffres ont explosé en ce qui concerne les revenus issus du secteur des mines et carrières passant de 1,40 milliard en 2016 à 12,20 Milliards en 2019. Lors de sa présentation, le Cabinet BDO a relevé que cette augmentation était du fait de DANGOTE. Le Président de séance a rappelé que dans le cadre du précédent Rapport ITIE 2018, une lettre d'affirmation avait été jointe pour indiquer que DANGOTE est davantage une société industrielle qu'une société minière. Aussi, les informations reportées par la DGD sont davantage celles de ses importations de matières premières pour son activité industrielle plutôt que celle minière. Comme activité minière, DANGOTE a deux carrières et ne saurait justifier les 12 milliards d'exportation. Il faudrait en tenir compte dans l'ajustement du Rapport 2019.

Au terme de ces échanges, après acclamation, le Rapport ITIE 2019 a été adopté, sous réserve des améliorations de forme et de fonds à y apporter.

II. DIVERS

Deux points principaux ont resté les divers :

1. Poursuite des instances de l'UGAP en dépit de l'arrivée de l'échéance de son mandat

Le Représentant du CEPCA du Collège de la Société Civile, a relevé les bons scores obtenus par l'UGAP en quelques mois et souhaité savoir, au regard des instances en cours relevant de cette structure spéciale mise en place par le MNFI, s'il n'y avait pas lieu de prolonger ce mandat sur les missions prioritaires restantes en vue de les vidier. A ce propos, le Président de séance a précisé que la production des Rapports ITIE était l'une des exigences qui avait poussé à cette structure. Cette exigence est dorénavant satisfaite. En ce qui concerne la

révision du texte portant organisation du Comité ITIE, le Président de séance a précisé qu'il a été retenu le principe de la relecture du projet de Décret ITIE par les membres d'un groupe Ad hoc tripartite qui sera mis en place, avant la transmission au Gouvernement.

Le Représentant des Services du Premier Ministre (SPM) a indiqué pour sa part que l'UGAP est une structure transitoire. Lorsque la hiérarchie du Comité avait pris la décision de créer l'UGAP, c'était dans certaines circonstances. Il s'agissait de suppléer à la vacance créée par l'absence de Madame le Secrétaire Permanent. Le Représentant des SPM a poursuivi son intervention en questionnant la pertinence de la révision du décret lorsqu'une évaluation préalable de son niveau d'implémentation n'a pas été faite.

Le Représentant du CEPCA a, à ce propos, rappelé aux membres du Comité que c'est maintenant que le Comité doit préparer la prochaine validation et point n'est besoin d'attendre le 1^{er} avril 2023 pour procéder à la révision des textes. Le Secrétariat International de l'ITIE a donné des directives dans le cadre des mesures correctives formulées à l'endroit du Cameroun. De plus, le Ministre des Finances, Président du Comité ITIE, a pris des engagements écrits auprès du Conseil d'Administration en présentant les missions de l'UGAP. Donc changer cette démarche pourrait porter préjudice à la confiance faite au Comité par les instances internationales.

Le Président de séance a souligné que les principes de reddition des comptes et de bonne gouvernance, commandent que l'UGAP présente d'abord son Rapport au cours d'une session dédiée en présence du Ministre des Finances, Président du Comité ITIE, entre-temps, l'UGAP poursuit ses instances par rapport aux missions prioritaires contenues dans son cahier de charges. Le Président de séance a précisé que le besoin de tolérance des textes de l'ITIE avait été exprimé tant par les instances internationales de l'ITIE que par certains membres du Comité.

2. Etat des préparatifs de l'atelier du 19 novembre 2021

Le Coordonnateur de l'UGAP a rappelé aux membres du Comité les modalités pratiques du détachement de l'atelier du lendemain. Il a posé la question de l'attente du discours du Collège de la Société Civile ainsi que du porte-parole qui procédera à la lecture dudit discours.

A ce propos, le Président de séance a invité le Collège de la Société Civile à transmettre son discours à l'UGAP et désigner son porte-parole.

La session du Comité commencée à 15h s'est achevée à 17h15 min.

Le Coordonnateur de l'UGAP



Le Ministre des Mines, de l'Industrie et
de Développement Technologique,
Vice-Président du Comité



N° MINFITIEC/UGAP

Yaoundé, le **11.9 NOV 2021**

**RELEVÉ DES RÉSOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS
DE LA TRENTE-TROISIÈME SESSION DU COMITÉ ITIE**

Le Comité ITIE Cameroun, réuni le 18 novembre 2021, à l'Hôtel Mont Fébé de Yaoundé,

Après avoir délibéré, décide de :

1. **ADOPTER LE RAPPORT ITIE 2019**, sous réserve des améliorations de fond et de forme à y apporter **ET DE LE PUBLIER LE 19 NOVEMBRE 2021** dans le cadre de l'atelier prévu à cet effet ;
2. retenir le principe de la lecture du projet de Décret ITIE par les membres d'un groupe Ad hoc tripartite, avant sa transmission au Gouvernement ;
3. organiser une session spéciale **A LAQUELLE PRENDRA PART LE MINISTRE DES FINANCES, PRÉSIDENT DU COMITÉ, SELON SON AGENDA**, et dédiée à l'évaluation des missions de l'UGAP ET A LA PRÉSENTATION DE SON RAPPORT D'ACTIVITÉS ET ENTRETEMPS, l'UGAP videra les instances prioritaires en rapport avec son cahier de charges.

Recommande

A l'UGAP de :

- procéder à la finalisation de l'organisation de l'atelier de présentation au public du Rapport ITIE 2019, le lendemain 19 novembre 2021.

Aux membres de la société civile :

- transmettre leur discours à l'UGAP et de désigner son porte-parole pour la cérémonie de présentation au public du Rapport ITIE 2019.

Le Coordonnateur de l'UGAP



Le Ministre des Mines, de l'Industrie et du
Développement Technologique,
Vice-Président du Comité



20 NOV 2021

COMPTE RENDU DE LA TRENTE-QUATRIEME SESSION DU COMITE ITIE

L'AN DEUX MIL VINGT-ET-UN ET LE DIX-NEUF DU MOIS DE NOVEMBRE

S'est tenue à l'Hôtel Mont-Fébé de Yaoundé, la trente-quatrième session du Comité ITIE Cameroun, présidée par le Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, Vice-Président du Comité, M. Gabriel DODO NDOKE, sous la forme d'un Atelier de Présentation au public du Rapport ITIE 2019. Attendu au plus tard le 31 décembre 2021, c'est le vendredi 19 novembre 2021 que le Rapport de l'Initiative pour la Transparence des Industries extractives (ITIE) 2019 a été présenté au public.

Y ont pris part, des Membres du Gouvernement, à savoir : le Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé du Contrôle Supérieur de l'Etat, Madame MBAH ACHA née FOMUNDAM Rose ; le Ministre Délégué auprès du Ministre des Finances, M. Abdoulaye YACUBA ; le Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, M. Paul TSONG. Sans oublier la présence des membres du Corps diplomatique accrédités à Yaoundé dont le Représentant du Haut-Commissaire de Grande-Bretagne au Cameroun. Il y a également lieu de relever le déploiement des membres du Comité ITIE, des points locaux du Secrétariat Permanent, du Secrétaire Permanent, des Partenaires Techniques et Financiers, des Organisations de la Société Civile, des Entreprises Extractives en dehors du Comité ITIE, des médias et enfin, tous les collaborateurs de l'Unité de Gestion des Actions Prioritaires.

La liste complète des participants est jointe en annexe.

L'atelier a débuté par la présentation de l'Administrateur Indépendant, M. MAHER Ben BARECK du Cabinet BDO-Tunisie Consulting qui, a entretenu le public sur le contenu du Rapport ITIE 2019. A titre de rappel, le Rapport fait le suivi, par le Cameroun, de la mise en œuvre des Exigences 2 à 8 de la Norme ITIE 2019. Les paiements des sociétés extractives ont atteint, en 2019, plus de 905 milliards FCFA. Les revenus captés au niveau du Budget de l'Etat, au titre de la même année, ont atteint plus de 703 milliards FCFA. Une nette augmentation par rapport à l'exercice 2018. Cette hausse s'explique par les réformes mises en place par les pouvoirs publics en 2019 à travers : la Loi portant Code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques, le Code pétrolier, les engagements pris

par le pays en matière de limitation des interventions directes de la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH) ainsi que le prix du pétrole sur les marchés mondiaux. Ce Rapport indique l'incidence de la part des activités extractives sur les principaux agrégats économiques avec pour le PIB, 03,94% ; le BUDGET de l'Etat à hauteur de 19,28% ; le niveau des EXPORTATIONS estimé à 32,03% ; la CONTRIBUTION A L'EMPLOI pour 0,61%.

Dans l'ensemble, le pétrole brut représente l'essentiel des revenus du secteur extractif au Cameroun (90%), suivi du gaz et de l'or.

La présentation du Rapport par le Cabinet BDO-Tunisie Consulting a été suivie d'une série d'échanges avec le public pour contribuer à l'éveil citoyen sur la gouvernance du secteur extractif au Cameroun.

L'atelier s'est poursuivi à travers une série d'allocutions. Le Représentant du Collège de la Société Civile, M. Bernard DONGMO, Secrétaire Exécutif de la Coalition camerounaise Publiez Ce Que Vous Payez a salué, dans son intervention, le rôle de la société civile dans la mise en œuvre de l'ITIE durant la période de référence ; il a insisté sur les réformes et les chantiers nouveaux à implémenter par le Cameroun.

Intervenant à son tour, le Représentant du sous-Collège des Entreprises du secteur pétrolier et gazier, M. Luc KANA BIHYA de Gaz du Cameroun, est revenu sur les acquis de la mise en œuvre de l'ITIE pour les Entreprises dudit sous-secteur au Cameroun.

Le Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, Gabriel DODO NDOKE, dans son allocution, a salué, au nom du Ministre des Finances, Président du Comité, la mobilisation de toutes les parties prenantes qui ont permis au Cameroun de se mettre à jour en publiant deux Rapports ITIE au cours de la même année 2021 d'une part et d'autre part, la coopération entre le Cameroun et les instances internationales de l'ITIE, notamment avec la Très Honorable Helen CLARK, Présidente du Conseil d'Administration de l'ITIE.

L'atelier qui a commencé à 9h00, s'est achevé à 12h30, avec la photo de famille et l'interview du Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, aux hommes et femmes de médias.

Le Coordonnateur de l'Unité de Gestion
des Actions Prioritaires (UGAP)

Codes: MHN/ATN
www.ugap.cm

Le Président de Séance



Gabriel DODO NDOKE